

GUIDE TECHNIQUE



Samedi 16 Juillet
10^e Étoile d'Or
LA BUSSIÈRE (86)
LUREUIL (36)

Dimanche 17 Juillet
4^e Entre Brenne et Montmorillonnais
MAISON DU PARC - BRENNÉ (36)
CIVAUX (86)

Lundi 18 Juillet
14^e Souvenir « Rousse - Perrin »
SAINT-SAVIN (86)
LA TRIMOUILLE (86)



SOMMAIRE

INFOS COMC

Le mot du Président / Coordonnées téléphoniques des responsables	Page 3
Les palmarès des épreuves et du Challenge d'Or COMC.....	Pages 4-5
Les formalités d'accueil et généralités / Informations médicales	Page 6
Les officiels 2016	Page 7
Les dotations de chaque épreuve.....	Page 8
Les consignes de sécurité	Page 9
Les équipes présentes sur nos épreuves 2016	Page 10

ÉTOILE D'OR « GRAND PRIX CENTRE PRESSE - NOUVELLE RÉPUBLIQUE »

Partenaires officiels de l'ÉTOILE D'OR	Page 11
Présentation et coordonnées	Page 12
Permanence accueil et réunion des Directeurs sportifs (SAINT-GERMAIN).....	Page 13
Liste des opérations de départ	Page 14
Plan des installations de départ (LA BUSSIÈRE)	Page 15
Tableau itinéraire et horaires	Pages 16-17
Carte du parcours	Page 18
Profil du parcours	Page 19
Liste des opérations d'arrivée	Page 20
Plan des installations d'arrivée (LUREUIL)	Page 21
Règlement particulier de l'épreuve	Pages 22-23
Règlement du challenge du Meilleur Grimpeur	Page 24
Règlement du challenge des Rushs	Page 25

ENTRE BRENNE ET MONTMORILLONNAIS

Partenaires officiels d'ENTRE BRENNE ET MONTMORILLONNAIS	Page 26
Présentation et coordonnées	Page 27
Liste des opérations de départ	Page 28
Plan des installations de départ (MAISON DU PARC DE LA BRENNE).....	Page 29
Tableau itinéraire et horaires	Pages 30-31
Carte du parcours	Page 32
Profil du parcours	Page 33
Liste des opérations d'arrivée	Page 34
Plan des installations d'arrivée (CIVAUX)	Page 35
Règlement particulier de l'épreuve	Pages 36-37
Règlement du challenge du Meilleur Grimpeur	Page 38
Règlement du challenge des Rushs	Page 39

SOUVENIR « ROUSSE - PERRIN »

Partenaires officiels du SOUVENIR « ROUSSE - PERRIN »	Page 40
Présentation et coordonnées	Page 41
Liste des opérations de départ	Page 42
Plan des installations de départ (SAINT-SAVIN).....	Page 43
Tableau itinéraire et horaires	Pages 44-45
Carte du parcours	Page 46
Profil du parcours	Page 47
Liste des opérations d'arrivée	Page 48
Plan des installations d'arrivée (LA TRIMOUILLE).....	Page 49
Règlement particulier de l'épreuve	Pages 50-51
Règlement du challenge du Meilleur Grimpeur	Page 52
Règlement du challenge des Rushs	Page 53

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Comité d'Organisation de Manifestations Cyclistes tient à remercier l'ensemble des partenaires (municipalités, collectivités, entreprises, artisans, commerçants, et anonymes) qui se sont associés à ce rendez-vous sportif, sans oublier nos 2000 personnes mobilisées pour ce week-end festif.

Personnellement, je tenais à remercier les bénévoles qui se sont associés à mes côtés pendant de longues semaines (démarchage de partenaires, mise en place de l'organisation matérielle et logistique). Je leur tire un sacré coup de chapeau pour l'engagement et la confiance qu'ils m'apportent.

Grâce à votre travail, le Challenge d'Or est devenu une véritable institution dans le cyclisme amateur de haut niveau. Il suffit de regarder le palmarès de nos épreuves où bon nombre de lauréats ou d'anciens participants sont devenus de bons cyclistes professionnels.

Cette année, le Challenge d'Or comptera 3 épreuves, disputées du Samedi 16 au Lundi 18 Juillet. Ces trois courses Élites FFC mettront à l'honneur six villes étapes. Dans le cadre des réformes territoriales, nous devons nous adapter et, par conséquent, nos amis du VCC Trimouillais ont souhaité s'associer à nos organisations en rattachant leur épreuve, l'ex-Tour du Canton de La Trimouille, au Challenge d'Or, en en devenant la finale de ces trois jours sportifs.

Ensemble, nous continuerons à écrire de belles pages sportives dans nos territoires que nous aimons tant, dans un esprit convivial, dynamique et solidaire.

D'ailleurs, je souhaite que vous passiez tous, un agréable week-end cycliste sur nos charmantes routes de la Vienne et de l'Indre, et j'espère que vous serez nombreux à applaudir tous ces champions.

Denis CLÉMENT

Président du COMC et du ROCC Amateur

COORDONNÉES DES RESPONSABLES

Président COMC	: CLÉMENT Denis	06.80.01.57.40
Trésorerie COMC	: PHILIPPE Robert	06.16.03.01.18
Secrétariat Général	: CONGOURDEAU Cédric	06.75.25.91.89
Secrétariat Permanence	: BIGAUD Yannick	06.83.32.15.22
Secrétariat Classements	: LAFARGUE Frédéric	06.18.01.19.07
Relations Presse	: CONGOURDEAU Cédric	06.75.25.91.89
Relations Équipes	: CLÉMENT Denis	06.80.01.57.40
Resp. Caravane Pub	: PHILIPPE Robert	06.16.03.01.18
Resp. Chauffeurs Voitures	: PORTE Michel.....	06.45.50.83.39
Resp. Motos	: SUIRE Lilian	06.88.75.08.49
Resp. Ouverture Course	: BOUILLAUD Franck.....	06.76.51.42.73
Resp. Protocole	: VRIET Jean-Marie	06.07.74.66.65
Resp. Restauration	: CHARLES Brigitte	06.32.43.56.29
Resp. Village Partenaires	: MERCIER Francis.....	06.81.71.70.31
Resp. Village Départ	: VRIET Jean-Marie	06.07.74.66.65
Resp. Village Arrivée	: CARION Jean-Pierre	06.33.32.17.14
Sécurité Course	: ANTIGNY André	06.73.10.61.79
Radio Tour	: PECQUENARD Henri	06.73.26.51.97
Logistique & Matériel	: COUTANT Jean-Michel.....	06.09.18.25.60
Logistique Cycle Poitevin	: BOUTIN Jean-Marie.....	06.88.68.01.72
Logistique VCC Trimouillais	: BUJAUD Raymond	06.76.63.69.58
Logistique US Argenton	: ROULET Philippe.....	06.68.87.83.23
Logistique VC Blancois	: MARTINO Georges	06.30.80.39.74
Médecins	: Dr. MONTOUX Michel.....	06.80.06.55.74
	Dr. CHAMFLY Véronique	06.86.55.03.42



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

LES PALMARÈS DES ÉPREUVES DU COMC

« GRAND PRIX CRISTAL ÉNERGIE »

1984	1 ^{er} Boucanville (VC Amboise)	2 ^e Audoux (ASC Air)	3 ^e Bacle (CA Civray)
1986	1 ^{er} Lemoine (VC La Riche)	2 ^e Friou (CC Vervant)	3 ^e Pitrou (VC La Riche)
1987	1 ^{er} Dubois (VC La Riche)	2 ^e Carlin (ASPTT Paris)	3 ^e Bonnet (ASC Air)
1988	1 ^{er} Friou (CC Vervant)	2 ^e Bodin (UC Guinefort)	3 ^e Barrault (AC Boulogne-Billancourt)
1889	1 ^{er} Barrault (AC Boulogne-Billancourt)	2 ^e Carlin (ASPTT Paris)	3 ^e Delaurier (CC Wasquehal)
1990	1 ^{er} Urbain (CG Orléans)	2 ^e Gillereau (Cycle Poitevin)	3 ^e Eudeline (AC Boulogne-Billancourt)
1991	1 ^{er} Rajch (AS Corbeil-Essonnes)	2 ^e Bolay (CC Varennes-Vauzelles)	3 ^e Boury (ASPTT Paris)
1992	1 ^{er} Bourgeot (AS Corbeil-Essonnes)	2 ^e Rajch (AS Corbeil-Essonnes)	3 ^e Jalabert N. (VS Cahors)
1993	1 ^{er} Bénêteau (Vendée U)	2 ^e Jalabert N. (Vendée U)	3 ^e Auger (ASPTT Paris)
1994	1 ^{er} Bodyk (UC Sayat)	2 ^e Marié (Sélection Poitou-Charentes)	3 ^e Wojciechowski (Bernard Sport)
1995	1 ^{er} Hunt (VC Saint-Quentin)	2 ^e Liévin (UC Châteauroux)	3 ^e Gannat (CC Étupes)
1996	1 ^{er} Cali (CC Étupes)	2 ^e Wadécki (Vendée U)	3 ^e Jenner (US Montauban)
1997	1 ^{er} Gwiazdowski (AC Boulogne-Billancourt)	2 ^e Parent (VC Rouen)	3 ^e Péraudeau (Vendée U)
1998	1 ^{er} Renier (Vendée U)	2 ^e Paumier (Jean Floc'h)	3 ^e Barbara (CC Nogent-sur-Oise)
1999	1 ^{er} Drubay (CC Étupes)	2 ^e Marot (23 La Creuse)	3 ^e Ménégheiti (VC Roubaix)
2000	1 ^{er} Vanhée (VC Roubaix)	2 ^e Grux (EC Saint-Étienne)	3 ^e Lecrosnier (VC Rouen)
2001	1 ^{er} Kaszuba (US Montauban)	2 ^e Ravaleu S. (VC Rouen)	3 ^e Metluschenko (Vellutex)
2002	1 ^{er} Plouhinec (AVC Aix-en-Provence)	2 ^e Morajko (ASPTT Tours)	3 ^e Ravaleu F. (Jean Floc'h)
2003	1 ^{er} Plouhinec (AVC Aix-en-Provence)	2 ^e Hietanen (VC Évreux)	3 ^e Cavet (VC Évreux)
2004	1 ^{er} Luminet (CR4C Roanne)	2 ^e Médérel (UC Châteauroux)	3 ^e Bouchet (CR4C Roanne)
2006	1 ^{er} Torrent (Viña Magna)	2 ^e Drujon M. (Auber 93)	3 ^e Jørgensen (Team Designa Køkken)
2007	1 ^{er} Morizot (Auber 93)	2 ^e Jørgensen Aaen (Team GLS)	3 ^e Clain (Saint-Cyr Tours VL)
2008	1 ^{er} Craven (Team Fidi BC)	2 ^e Bonnafond (Chambéry CF)	3 ^e Marycz (Team Fidi BC)
2009	1 ^{er} Pedersen (Team Capinordic)	2 ^e Retschke (Team Differdange)	3 ^e Vinther (Team Capinordic)
2010	1 ^{er} Jégou (Bretagne - Schuller)	2 ^e Pudans (CR4C Roanne)	3 ^e Girard (Chambéry CF)
2011	1 ^{er} Pioline (CR4C Roanne)	2 ^e Démare (CC Nogent-sur-Oise)	3 ^e Nauleau (Vendée U)
2012	1 ^{er} Coquard (Vendée U)	2 ^e Barguil (CC Étupes)	3 ^e Rossetto (CC Nogent-sur-Oise)
2013	1 ^{er} Daeninck (CC Nogent-sur-Oise)	2 ^e Girard (CR4C Roanne)	3 ^e Renault (Sojasun Espoir)
2014	1 ^{er} Guyot (Armée de Terre)	2 ^e Duval (Roubaix - Lille Métropole)	3 ^e Lalouette (USSA Pavilly - Barentin)
2015	1 ^{er} Rostollan (AVC Aix-en-Provence)	2 ^e Delétang (Océane - Top 16)	3 ^e Grellier (Vendée U)

« TROPHÉE DES CHAMPIONS »

1998	1 ^{er} Thibault (AS Corbeil-Essonnes)	2 ^e Boulet (CC Étupes)	3 ^e Bodyk (Team Besson)
1999	1 ^{er} Sobinski (GSC Blagnac)	2 ^e Planchaud (CG Orléans)	3 ^e Anquetil (USSA Pavilly - Barentin)
2000	1 ^{er} Pofilec (CC Étupes)	2 ^e Cho (Cycle Poitevin)	3 ^e Luminet (CR4C Roanne)
2001	1 ^{er} Lucchini (Vellutex)	2 ^e Gryschenko (Vellutex)	3 ^e Yon (VC Rouen)
2002	1 ^{er} Pivois (UC Châteauroux)	2 ^e Médina (AVC Aix-en-Provence)	3 ^e Champeymont (VC Évreux)
2003	1 ^{er} Champeymont (AVC Aix-en-Provence)	2 ^e Pivois (UC Châteauroux)	3 ^e Cavet (VC Évreux)
2004	1 ^{er} Mainguenaud (Agritubel Loudun)	2 ^e Moncomble (CC Nogent-sur-Oise)	3 ^e Beppu (VC La Pomme)
2006	1 ^{er} Fröhlinger (SC Sarreguemines)	2 ^e Ravaleu F. (Team Bigot)	3 ^e Ravaleu S. (VC Rouen)
2007	1 ^{er} Lalouette (CC Nogent-sur-Oise)	2 ^e Tronet (Roubaix - Lille Métropole)	3 ^e Galland (Auber 93)
2008	1 ^{er} Houanard (Chambéry CF)	2 ^e Tanner (VC La Pomme - Marseille)	3 ^e Vichot (CR4C Roanne)
2009	1 ^{er} Hurel (Vendée U)	2 ^e Jalabert (Agritubel)	3 ^e Pedersen (Team Capinordic)
2010	1 ^{er} Kangert (EC Saint-Étienne)	2 ^e Pineau (Roubaix - Lille Métropole)	3 ^e Foisnet (Team Véranda Rideau)
2011	1 ^{er} Kurek (Cycle Poitevin)	2 ^e Bacon (Auber 93)	3 ^e Colin (Roubaix - Lille Métropole)
2012	1 ^{er} Bichot (Team Véranda Rideau)	2 ^e Gatskiy (Track Astana)	3 ^e Koretzky (La Pomme - Marseille)
2013	1 ^{er} Olejnik M. (USSA Pavilly - Barentin)	2 ^e Vermeulen (Roubaix - Lille Métropole)	3 ^e Rossetto (Big Mat - Auber 93)
2014	1 ^{er} Denz (Chambéry CF)	2 ^e Gerbaud (Océane U - Top 16)	3 ^e Raibaud (CR4C Roanne)
2015	1 ^{er} Cardis (Vendée U)	2 ^e Sauvage (CR4C Roanne)	3 ^e Guillonnet (VC Toucy)

« ÉTOILE D'OR - Grand Prix Nouvelle République/Centre Presse »

2007	1 ^{er} Charrier (CC Nogent-sur-Oise)	2 ^e Dupont (RO Saint-Amandoise)	3 ^e Mespoulède (Auber 93)
2008	1 ^{er} Chedhomme (Auber 93)	2 ^e Clain (Saint-Cyr VLAC)	3 ^e Cavet (VC Évreux)
2009	1 ^{er} Vinther (Team Capinordic)	2 ^e Clain (Saint-Cyr Tours VLAC)	3 ^e Hartmann (Bretagne - Schuller)
2010	1 ^{er} Bacquet (Auber 93)	2 ^e Patoux (VC Rouen)	3 ^e Fraissignes (GSC Blagnac)
2011	1 ^{er} Jakin (CC Villeneuve-Saint-Germain)	2 ^e Mansilla (USSA Pavilly - Barentin)	3 ^e Brenterch (AVC Aix-en-Provence)
2012	1 ^{er} Koretzky (La Pomme - Marseille)	2 ^e Nauleau (Vendée U)	3 ^e De Souza (USSA Pavilly - Barentin)
2013	1 ^{er} Tronet (Big Mat - Auber 93)	2 ^e Raid (CC Villeneuve-Saint-Germain)	3 ^e Lalouette (Roubaix - Lille Métropole)
2014	1 ^{er} Rossetto (Big Mat - Auber 93)	2 ^e Jakin (Big Mat - Auber 93)	3 ^e Cornu (Vendée U)
2015	1 ^{er} Maldonado (Auber 93)	2 ^e Gagia (Zalf - Euromobil)	3 ^e Nömmela (EC Saint-Étienne)

« TOUR DU CANTON DE SAINT-SAVIN » devenu « À TRAVERS LE PAYS MONTMORILLONNAIS »

2011	1 ^{er} Drancourt (ESEG Douai)	2 ^e Sonnery (VC Caladois)	3 ^e Pinel (VC Toucy)
2012	1 ^{er} Fabio (Martigues SC)	2 ^e Thomas (Bourg-en-Bresse Ain Cyclisme)	3 ^e Garcin (VS Hyérois)
2013	1 ^{er} Martinez (La Pomme - Marseille)	2 ^e Moncorgé (VC Vaulx-en-Velin)	3 ^e Tronet (Big Mat - Auber 93)
2014	1 ^{er} Jakin (Big Mat - Auber 93)	2 ^e Barbas (Armée de Terre)	3 ^e Lebreton (Team Peltrax)
2015	1 ^{er} Cabot (VC Toucy)	2 ^e Maurelet (GSC Blagnac - VS 31)	3 ^e Toffali (Zalf - Euromobil)

CHALLENGE D'OR C.O.M.C.

2001	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Kaszuba (US Montauban)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Gryschenko (Vellutex)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} Vellutex
2002	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Plouhinec (AVC Aix-en-Provence)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Morajko (ASPTT Tours)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} AVC Aix-en-Provence
2003	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Cavet (VC Evreux)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Arssus (CC Étupes)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} AVC Aix-en-Provence
2004	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Ermeti (US Palazzago)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Beppu (VC La Pomme)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} VC Roubaix
2006	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Blain (AVC Aix-en-Provence)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Bonnet F. (Vendée U)	
2007	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Galland (Auber 93)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Kriit (RO Saint-Amandoise)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} Auber 93
2008	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Houanard (Chambéry CF)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Houanard (Chambéry CF)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} Chambéry CF
2009	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Pedersen (Team Capinordic)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Vinther (Team Capinordic)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} Team Capinordic
2010	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Drancourt (ESG Douai)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Damuseau (Chambéry CF)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} Chambéry CF
2011	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Koretzky (AVC Aix-en-Provence)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Koretzky (AVC Aix-en-Provence)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} AVC Aix-en-Provence
2012	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Koretzky (La Pomme - Marseille)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Koretzky (La Pomme - Marseille)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} Team Véranda Rideau
2013	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Tronet (Big Mat - Auber 93)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Moncorgé (VC Vaulx-en-Velin)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} Big Mat - Auber 93
2014	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Jakin (Big Mat - Auber 93)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Flet (ESEG Douai)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} Big Mat - Auber 93
2015	<u>Individuel</u> : 1 ^{er} Maldonado (Auber 93)	<u>Espoir</u> : 1 ^{er} Plantureux (VC Rouen)	<u>Équipe</u> : 1 ^{ère} Auber 93



« SOUVENIR ROUSSE - PERRIN »

2010	1 ^{er} Perrocheau (CA Civray)	2 ^e Damiens B. (Océane - Cycle Poitevin)	3 ^e Brousse (Océane - Cycle Poitevin)
2011	1 ^{er} Plouhinec (Team Véranda Rideau)	2 ^e Clain (Tours Agglo 37)	3 ^e Perrocheau (CA Civray)
2012	1 ^{er} Daeninck (CC Nogent-sur-Oise)	2 ^e Sartis (Océane - Cycle Poitevin)	3 ^e Moulin (Vélophile Naintréenne)
2013	1 ^{er} Racault R. (VS Chartres)	2 ^e Perrocheau (A. PO. GÉ.)	3 ^e Nadon L. (A. PO. GÉ.)
2014	1 ^{er} Moulin (Océane - Top 16)	2 ^e Delpéch (Entente Sud-Gascogne)	3 ^e Polus P. (A. PO. GÉ.)
2015	1 ^{er} Delétang (Océane - Top 16)	2 ^e Sinner (Armée de Terre)	3 ^e Brebant (CS Dammarie-les-Lys)

FORMALITÉS D'ACCUEIL

Toutes les formalités d'accueil auront lieu aux permanences suivantes :

ÉTOILE D'OR

Vendredi 15 Juillet de 16h00 à 19h00

à l'École de Saint-Germain (86310)

ATTENTION :

REUNION DES DS A 18H00

ENTRE BRENNE ET MONTMORILLONNAIS

Dimanche 17 Juillet de 9h00 à 12h00

à la Maison du Parc de la Brenne (Le Bouchet - 36300 Rosnay)

SOUVENIR « ROUSSE - PERRIN »

Lundi 18 Juillet de 9h00 à 12h15

à la Salle des Associations de Saint-Savin (86310)

GÉNÉRALITÉS

BADGES

Ouvrant droit à la ligne d'arrivée :

ORGANISATION, PRESSE, OFFICIELS, JURY

N'ouvrant pas droit à la ligne d'arrivée :

INVITE, CARAVANE, SERVICE, SPORTIF

BANDEAUX VÉHICULES

Tous les véhicules de course, caravane publicitaire, suiveurs, presse et organisation doivent être munis d'un pare-soleil officiel :

« OFFICIEL CHALLENGE D'OR 2016 »

EN CAS D'URGENCE (IN CASE OF EMERGENCY)

Directeur de Course : **Denis CLÉMENT**

☎ 06.80.01.57.40 / 05.49.91.18.51

16, Rue des Églantiers - 86310 Saint-Germain
ds.clement@laposte.net - dsclement@wanadoo.fr

Hôpitaux :	Châteauroux	02.54.29.60.00
	Le Blanc	02.54.28.28.28
	Limoges	05.55.05.55.55
	Montmorillon	05.49.83.83.83
	Poitiers	05.49.44.44.44
	SAMU	15
	Pompiers	18

Numéro d'Appel d'urgence en Europe : 112 (Emergency)

LES OFFICIELS 2016

Comité d'honneur

François BONNEAU	Président de la Région Centre - Val de Loire
Alain ROUSSET	Pdt de Région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes
Annick GOMBERT	Conseillère Régionale du Centre - Val de Loire
Reine-Marie WASZAK	Cons. Région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes
Jean-Paul CHANTEGUET	Député de l'Indre - Président du PNR de la Brenne
Jean-Michel CLÉMENT	Député de la Vienne
Serge DESCOUT	Président du Conseil Départemental de l'Indre
Bruno BELIN	Président du Conseil Départemental de la Vienne
Guillaume DE RUSSÉ	Président Délégué du Conseil Départ. de la Vienne
Gérard MAYAUD	Vice-Président du Conseil Départemental de l'Indre
Florence PETIPEZ	Vice-Présidente CD 36, Commission des Sports
Gérard BLONDEAU	Conseiller Départemental de l'Indre
Françoise PERROT	Conseillère Départementale de l'Indre
Pascale GUITTET	Vice-Président du CD 86, Commission des Sports
Marie-Renée DESROSES	Vice-Présidente du CD 86
Pascale MOREAU	Vice-Présidente du CD 86
François BOCK	Conseiller Départemental de la Vienne
Brigitte ABAUX	Conseillère Départementale de la Vienne
Joël FAUGEROUX	Président du Pays Montmorillonnais
Daniel TREMBLAIS	Président de la CC des Vals de Gartempe et Creuse
Éric VIAUD	Maire de La Bussière
Jean-Michel MULTON	Maire de Lureuil
François MIGNET	Directeur du PNR de la Brenne
Hervé JASPART	Maire de Civaux, Président de la CC du Lussacois
Jean-Marie ROUSSE	Maire de Saint-Savin
Richard KRZYZELEWSKI	Maire de La Trimouille
Alain DEFAYE	PDG Centre Presse / NR 86
Raymond GALLET	Président du SIVOM de La Trimouille

Président d'Honneur du Comité d'Organisation

Jacques AUCLERT

Président C.O.M.C.

Denis CLÉMENT

Directeurs Épreuves

Denis CLÉMENT, Lilian SUIRE, Jean-Marie BOUTIN

Vice-Présidents

André ANTIGNY, Jean-Marie VRIET

Secrétariat Général

Cédric CONGOURDEAU, Yannick BIGAUD

Trésorerie Générale

Robert PHILIPPE, Guy BRISSON

Caravane Publicitaire

Robert PHILIPPE, Michel VAUZELLE

Invités Parc Auto

Benoît LAVAUD, Michel PORTE

Philippe MICHEAU, Joël PÉRIVIER

Responsable Villages Partenaires

Francis MERCIER

Informatique, Permanence, Classements

Frédéric LAFARGUE (CDF Look), Jean-Pierre AUDARD

Photo Finish

STS

Protocoles

Jean-Marie VRIET, Francis MERCIER

Structures Contrôles Anti-dopage

Michel TARTARIN, Jean-Charles DEVILLE, Gilbert DAGONAT

Responsable Presse

Cédric CONGOURDEAU

Restauration

Brigitte & Christian CHARLES, Jean BOZIER

Patrick BRÉGEON, Gérard CORNUAUD, François PAQUET

Président du Jury

Jacky BOTTON (Étoile d'Or, Entre Brenne et Montmorillonnais, Souvenir « Rousse - Perrin »)

Membres du Jury (Étoile d'Or)

Stéphanie CATTOËN, Jacques MICHEL, Maurice MARLAUD

Membres du Jury (Entre Brenne et Montmorillonnais)

Norbert JEANNEAU, Maurice MARLAUD, Martine SOULAT

Membres du Jury (Souvenir « Rousse - Perrin »)

Maurice MARLAUD, Norbert JEANNEAU, Martine SOULAT

Juges aux Arrivées

Norbert JEANNEAU (Étoile d'Or)

Stéphanie CATTOËN

(Entre Brenne et Montmorillonnais, Souvenir « Rousse - Perrin »)

Commissaires motos

Olivier ROUSSEAU, Gérard DAMIENS (Étoile d'Or)

Jacques MICHEL, Gérard DAMIENS (Entre Brenne et Montmorillonnais)

Gérard DAMIENS, Jacques MICHEL (Souvenir « Rousse - Perrin »)

Commissaire Balai

Marie-France GODINEAU (Étoile d'Or, Entre Brenne et Montmorillonnais, Souvenir « Rousse - Perrin »)

Service Médical

Dr Michel MONTTOUX

Dr Véronique CHAMFLY

Ambulances SOS86, Ambulances ANDRIEUX, Ambulances FRUCHON

Radio Tour

Henri PECQUENARD

Ouverture course

Franck BOUILLAUD

Sécurité

Lilian SUIRE, Jean-Paul CONGOURDEAU (motos)

Jacques SAVIGNY, Hugues MAILLET (signaleurs)

Service d'Ordre

Gendarmerie Nationale

Moto Info

L'Échappée

Car Balai

Alain PAILLER

Direct

Nicolas GACHET, Freddy GUÉRIN

Photographes

José VIDAL, Francis MERCIER, Cédric CONGOURDEAU,

Yves ROCHER, Rémi BERTHON

Régis GARNIER (VéloFotoPro.com)

Villages Départs

Robert DIEZ, Jacky SAUZIN, Jean-Louis FLEURANCE,

Pierre LHUILLIER, Joël BIOTTEAU, Stanislas DAVID

Villages Arrivées

Jean-Pierre CARION, Michel TARTARIN, Philippe ROULET,

Alain MOREAU, Gérard CHÉZEAUX, Stéphane DUPONT

Responsable Matériel

Jean-Michel COUTANT

LES DOTATIONS DE CHAQUE ÉPREUVE

1524 euros - 20 prix

1 ^{er}	305 euros	11 ^e	26 euros
2 ^e	229 euros	12 ^e	23 euros
3 ^e	183 euros	13 ^e	23 euros
4 ^e	152 euros	14 ^e	23 euros
5 ^e	122 euros	15 ^e	18 euros
6 ^e	107 euros	16 ^e	18 euros
7 ^e	84 euros	17 ^e	18 euros
8 ^e	69 euros	18 ^e	18 euros
9 ^e	46 euros	19 ^e	15 euros
10 ^e	30 euros	20 ^e	15 euros

CHALLENGE DU MEILLEUR GRIMPEUR

Au meilleur grimpeur : **100 euros**

CHALLENGE DES RUSHS

Au meilleur sprinteur : **100 euros**

CHALLENGE PAR ÉQUIPE

À la meilleure équipe : **100 euros**

IMPORTANT :

*La présence de l'ensemble des coureurs récompensés est obligatoire
aux protocoles des arrivées*

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

ASSURANCE ACCIDENT

Tous les véhicules devront être assurés pour le risque d'accident au tiers, pour toutes les personnes transportées, et pour toutes dégradations matérielles. Le comité d'organisation décline toute responsabilité pour tout accident dont les pilotes pourraient être cause ou victime. En cas d'accident survenu sur le parcours pendant l'épreuve, les responsables voudront bien en aviser la permanence dans les 24 heures.

À L'ATTENTION DU SERVICE D'ORDRE

Seul les véhicules munis d'un pare soleil « OFFICIEL CHALLENGE D'OR 2016 » pourront circuler sur les épreuves et dans le sens de la course uniquement.

Les véhicules autorisés à franchir la ligne d'arrivée sont : ORGANISATION, PRESSE, OFFICIELS, JURY.

RAPPEL

Conformément au règlement en vigueur, tous les véhicules doivent rouler en feux de croisement.

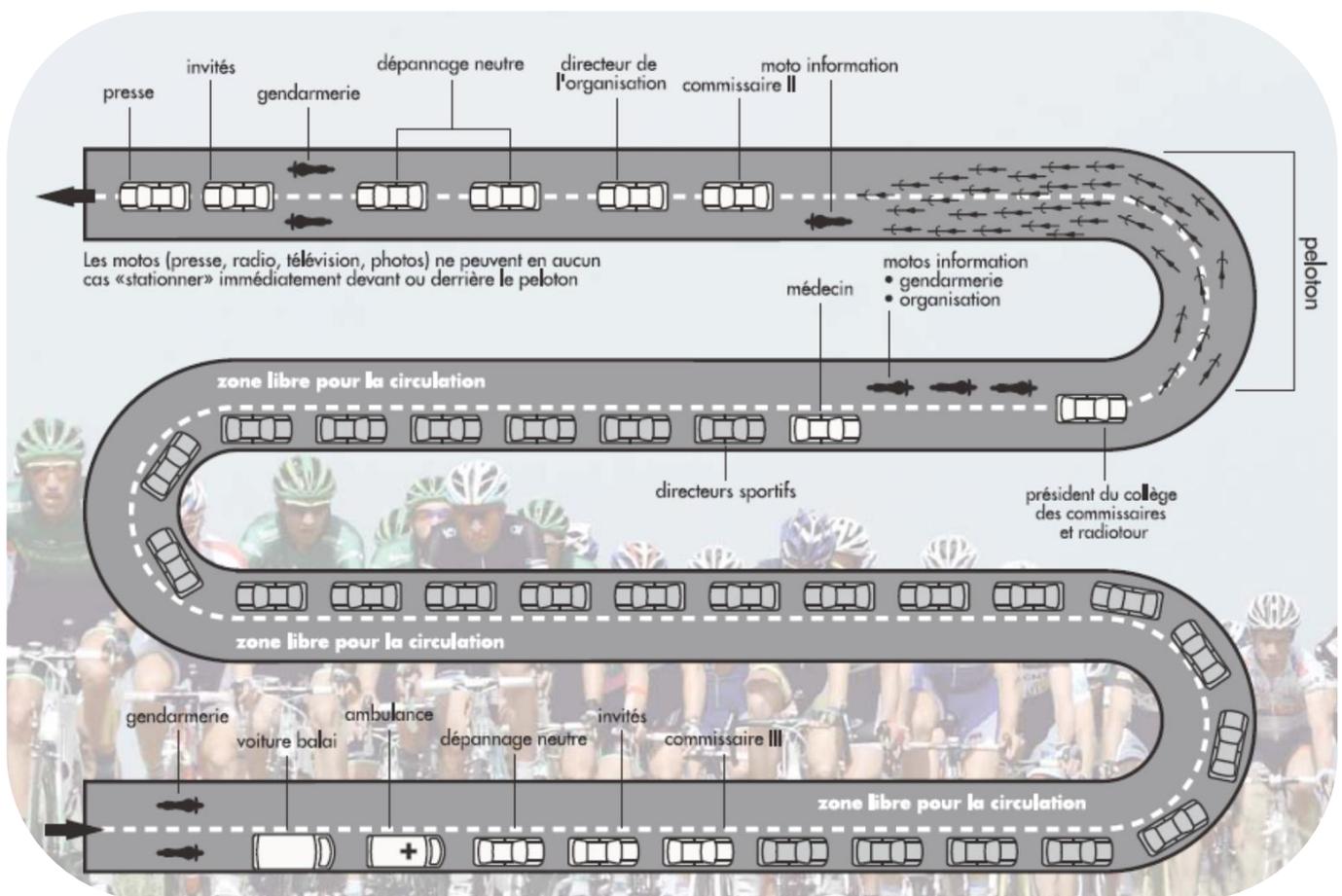
Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tout le monde (conducteurs et passagers).

L'usage du téléphone portable pour le chauffeur est strictement interdit.

À L'ECHELON COURSE

Conformément au règlement en vigueur, tous les pilotes des véhicules (voitures et motos) doivent être licenciés FFC pour la saison 2016.

LE SCHÉMA DE COURSE



LES ÉQUIPES PRÉSENTES SUR NOS ÉPREUVES 2016

DIVISION NATIONALE 1

	AVC Aix-en- Provence		Brest Iroise Cyclisme 2000		CC Étupes - Le Doubs		CC Nogent- sur-Oise		CC Villeneuve- Saint- Germain
	Chambéry Cyclisme Formation		CR4C Roanne		EC Saint- Étienne - Loire		GSC Blagnac - VS31		Guidon Chalettois
	Occitane Cyclisme Formation		Océane - Top 16		SCO Dijon		Sojasun espoir - ACNC		Team Pro Immo Nicolas Roux
	Team Vulco - VC Vaulx-en- Velin		UC Nantes Atlantique		VC Pays de Loudéac		VC Rouen 76		Vendée U

DIVISION NATIONALE 2

	A.P.O.GÉ U - Charente- Maritime		Creuse Oxygène		ESEG Douai		POC Côte de Lumière
	Sablé Sarthe Cyclisme		SC Martigues - Drag Bicycles		USSA Pavilly - Barentin		VC Toucy
			VC Villefranche Beaujolais		VS Chartres		

DIVISION NATIONALE 3

	Girondins de Bordeaux		Team Cofidis - Dunkerque Littoral		Team Payname		Team Périgord 24
	Team Vienne 86		Touraine Team Cycliste		UV Limousine		VC La Pomme Marseille

EQUIPES ETRANGERES

	Team Delio Gallina (Italie)		Team Exploit (Suisse)		Zalf - Euromobil (Italie)
---	-----------------------------------	---	--------------------------	---	------------------------------

EQUIPES PROFESSIONNELLES

	Auber 93		EC Armée de Terre		Roubaix - Métropole Européenne de Lille
---	----------	---	----------------------	---	---

LE COMC VOUS PRÉSENTE

LA 10^{ème} ÉTOILE D'OR



1^{ère} MANCHE DU CHALLENGE D'OR 2016
COMC / CENTRE PRESSE - NOUVELLE RÉPUBLIQUE

AVEC LA COLLABORATION DE

www.directvelo.com et www.velofotopro.com

SOUS LE PARRAINAGE DE :



Samedi 16 Juillet 2016

10^{ème} ÉTOILE D'OR

Course Cycliste Élite FFC 3.54
7^{ème} manche de la Coupe de France Look des Clubs de DN1

Épreuve en ligne de 196,5 km

Départ : **LA BUSSIÈRE** (VVF - La Bertholière)
Arrivée : **LUREUIL** (Rue de la Mairie)

Club Organisateur : **CYCLE POITEVIN**
2, Rue Pierre de Coubertin - 8600 POITIERS

Responsable Organisation : **Denis CLÉMENT**
16, Rue des Églantiers - 86310 SAINT-GERMAIN
Tél : 06.80.01.57.40 / 05.49.91.18.51
Mail : dsclément@wanadoo.fr ou ds.clement@laposte.net

Engagements par internet : www.ffc.fr
(Clôture le 6 Juillet 2016)



PERMANENCE DE L'ÉTOILE D'OR

Vendredi 15 Juillet :

SAINT-GERMAIN 86310

(lieu de permanence)

Lieu : École Primaire (Place du Theil)
(Accueil des Équipes et Organisation Logistique et Technique)

Permanence / Secrétariat : École Primaire de Saint-Germain (Vienne)

Contrôle des licences
Remise des dossards et plaques de cadre

☎ 06.80.01.57. 40 (D. CLÉMENT)

FLECHAGE VERT

Heures d'ouverture : **16h00 à 19h00**

=> Réunion des Directeurs Sportifs avec l'Organisation et le Jury des commissaires :

Heure : **18h00**

=> Distribution de la liste définitive des partants :

Heure : **18h45**

Samedi 16 Juillet : La Bussière (86) - Ville Départ
(VVF - La Bertholière)



10^{ème} ÉTOILE D'OR (LA BUSSIÈRE - LUREUIL)
COUPE DE FRANCE LOOK DES CLUBS DE DN1

LISTE DES OPÉRATIONS DE DÉPART
SAINT-GERMAIN (86) / LA BUSSIÈRE (86)

Vendredi 15 Juillet :

SAINT-GERMAIN 86310 (*Lieu de Permanence*)

Lieu : École Primaire (Place du Theil) (*Accueil des Équipes et Organisation Logistique et Technique*)

=> Permanence / Secrétariat : École Primaire de Saint-Germain (Vienne)

Contrôle des licences, Remise des dossards et plaques de cadre

☎ 06.80.01.57.40 (D. CLÉMENT)

Heure d'ouverture : **16h00 à 19h00**

FLECHAGE VERT

=> Réunion des Directeurs Sportifs avec l'Organisation et le Jury des commissaires :

Heure : **18h00**

=> Distribution de la liste définitive des partants :

Heure : **18h45**

Samedi 16 Juillet :

LA BUSSIÈRE 86310

Lieu : VVF (La Bertholière)

Organisation Sportive :

=> Permanence / Secrétariat : VVF de La Bussière, La Bertholière

☎ 06.75.25.91.89 (C. CONGOURDEAU) ou 06.83.32.15.22 (Y. BIGAUD)

ou **pour les équipes :** 06.73.26.51.97 (H. PECQUENARD)

Heure d'ouverture : **9h00 à 11h45**

FLECHAGE VERT

=> Signature et Présentation des équipes sur le podium du Village Départ :

*(Les Coureurs sont priés de se présenter en équipe par ordre de dossards
pour l'émargement au podium situé près du Village Départ)*

Heure : **11h00 à 11h55**

FLECHAGE BLEU

=> Rassemblement et Appel des coureurs : Arche près du Village Départ

Heure : **12h00**

=> Départ fictif : **LA BUSSIÈRE** (VVF - La Bertholière) pour un tour neutralisé de 4,5 km jusqu'à la Mairie de La Bussière

Heure : **12h15**

=> Départ réel : **LA BUSSIÈRE** (Mairie - Route de Saint-Pierre-de-Maillé)

Heure : **12h30**

Organisation Logistique :

LA BUSSIÈRE (Village Départ, VVF - La Bertholière)

=> Pose des récepteurs - radios par l'Échappée au parking officiel : **9h00** (au VVF)

=> Accueil des suiveurs, chauffeurs, pilotes, invités : **9h00** (Chapiteau Accueil)

=> Ouverture Village (dégustation de produits locaux) : **9h15**

=> Réunion pilotes et chauffeurs : **9h30**

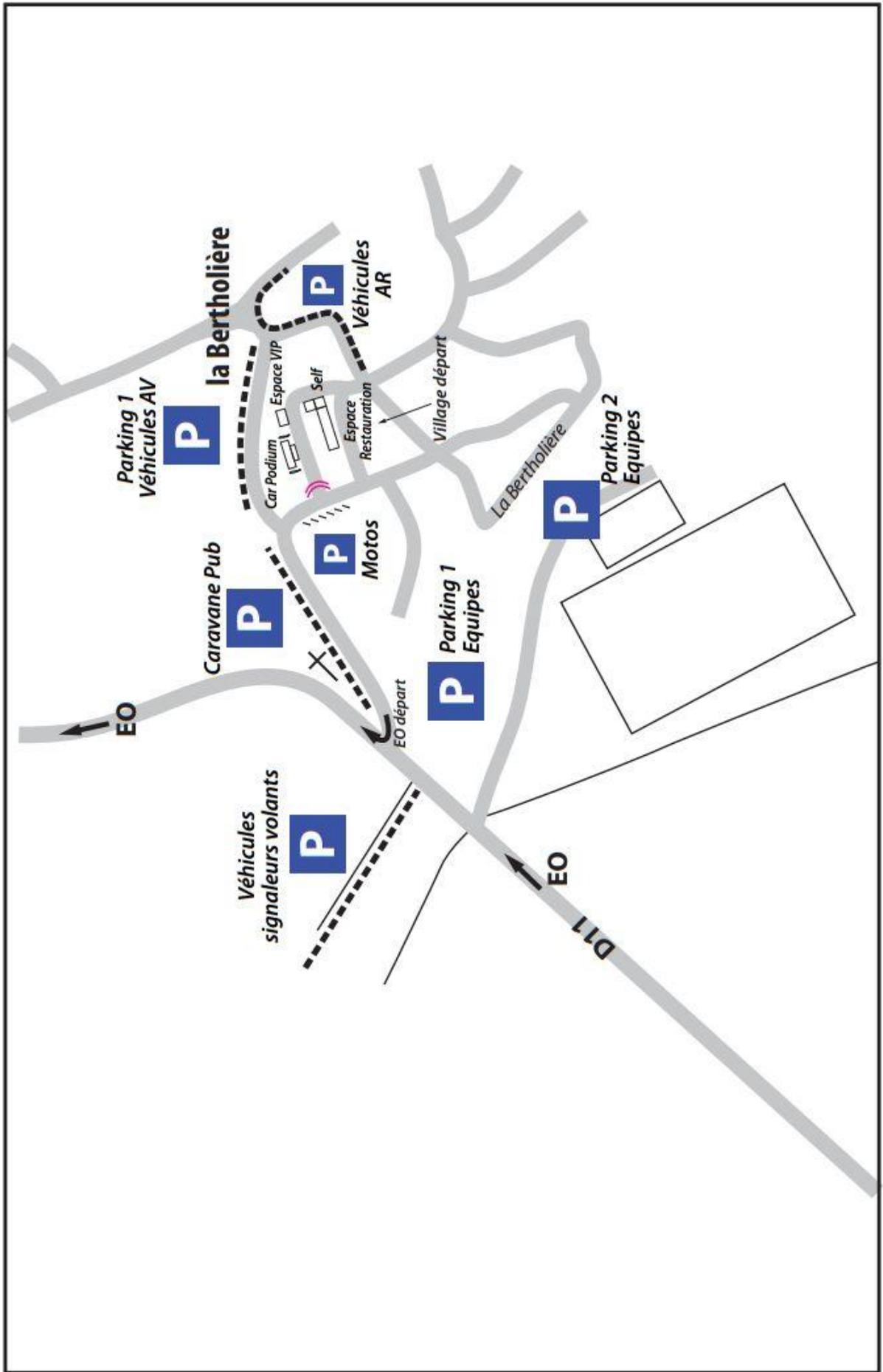
=> Restauration des suiveurs : **10h00 à 11h30** précises (Chapiteau dans le VVF)

=> Départ de la Caravane Publicitaire : **11h05**

=> Mise en place des Véhicules « Course » : **11h45**

=> Départ de l'épreuve : **12h15** (VVF - La Bertholière)

PLAN DÉPART ÉTOILE D'OR - LA BUSSIÈRE/VVF (samedi 16 juillet 2016)



Samedi 16 Juillet 2016

**10^{ème} ÉTOILE D'OR « Grand Prix Centre Presse - Nouvelle République »
LA BUSSIÈRE (Vienne) – LUREUIL (Indre)**

7^{ème} manche de la Coupe de France Look des Clubs de DN1

Points spécifiques	Classements	Kilométrage			ITINÉRAIRE 196,5 km Épreuve Cycliste Élite Nationale Catégorie 3.54	Heures de passages		
		Partiel	Parcours	À parcourir		Caravane publicitaire	Horaires à 44 km/h	Dernier coureur
DJ VD		0	0	196,5	LA BUSSIÈRE (Site du VVF) <u>Lieu de Rassemblement</u> <u>Appel</u> : Parking du VVF (La Bertholière) <u>Départ Fictif pour Tour de Présentation</u> par : La Bertholière – D11 – VO – Aire de loisirs – VO – Busserais – VO – Chincheneva – VO – D11 (4,5 km neutralisés) LA BUSSIÈRE Route de la Vallée des Bois – Place Gilbert Bécaud <u>Départ Réel : (Face à la Mairie)</u> Route de Saint-Pierre-de-Maillé – D11	Mise en place 10 h 55 11 h 05	12 h 00 12 h 15	
DJ RE	PC 1	5,8	5,8	190,7	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ Rue Changobert – Avenue de la Libération – Avenue Louis Raison – Place de l'Étoile – Avenue du Général de Gaulle – D2 – Carrefour (D2/D5) – D2 – Les Droux – D2	11 h 23	12 h 38	12 h 39
DJ ID	MG 1				ANGLES-SUR-L'ANGLIN Route de Saint-Pierre-de-Maillé – Rue du Pont – Rue du Château – Rue du Four Banal – La Place – Rue d'Enfer – Route de Vicq-sur-Gartempe – D5	11 h 29	12 h 44	12 h 46
DJ DD DJ VD DJ RE	MG 2	4,4	10,2	186,3	VICQ-SUR-GARTEMPE Route d'Angles-sur-l'Anglin – Rue du Pont – Place du Bourg – Route de Pleumartin – D14	11 h 34	12 h 49	12 h 51
DJ RE	MG 3	3,6	13,8	182,7	PLEUMARTIN Avenue du 11 Novembre – Avenue du 8 Mai 1945 – D3	11 h 45	13 h 00	13 h 03
DJ VD	PC 3	7,7	21,5	175	LA ROCHE-POSAY Avenue Benjamin Bord – Avenue des Fontaines – Cours Pasteur – Rue de Falck – Route de Lésigny – D5 – Carrefour (D5/D725B) – D5 – Les Froux – D5	11 h 53	13 h 08	13 h 11
DJ ID DJ RE	PC 4	6,2	27,7	168,8	LÉSIGNY Rue du Moulin – Grande Rue – Rue des Écoles – D5	12 h 05	13 h 20	13 h 24
DJ VD	PC 5	8,5	36,2	160,3	MAIRÉ Route de Lésigny – Route de Châtelleraut – VO – La Bernardière – VO – La Chauvière – VO – Carrefour de la Forêt de La Groie – D75 – Carrefour (D75/D80) – D75	12 h 07	13 h 22	13 h 26
DJ VD	MG 4	1,8	38	158,5	COUSSAY-LES-BOIS Route de Oyré – Carrefour (D75/D16) – Rue de l'Église – Carrefour (D16/D725) – Route de Pleumartin – Route de Leigné-les-Bois – D134	12 h 21	13 h 36	13 h 41
DJ RE	PC 7	10,2	48,2	148,3	LEIGNÉ-LES-BOIS Rue de la Luire – Carrefour de la Place (D134/D15) – Rue des Écoles – Carrefour (D15/D134) – Rue de la Gare – D15 – Carrefour de la Croix des Chaumes (D15/D14) – D15 – Carrefour (D15/D17) – D17 – Bois Vert – D17	12 h 29	13 h 44	13 h 50
DJ VD	PC 8	6,2	54,4	142,1	CHENEVELLES Rue Raymond d'Argence – Rue du 19 Mars 1962 – Carrefour du Bas Poirier – VO – Côte des Grands Gués – VO – La Garde – VO – La Chaumerie – VO – La Tatinerie – VO – La Buchellerie – VO – Carrefour (VO/D17) – D17 – Grand Coussec – D17 – Carrefour (D17/D9) – D9 – Carrefour (D9/D3) – D9 – La Croix de Justice – D9 – Carrefour (D9/D83) – La Ligne Acadienne – D9	12 h 37	13 h 52	13 h 59
DJ VD DJ VD	MG 5	5,6	60	136,5	LA PUYE Route de Châtelleraut – Route de Saint-Pierre-de-Maillé – D2 – Carrefour (D2/D2A) – D2A – La Sicauderie – D2A	12 h 57	14 h 12	14 h 20
DJ ID	MG 6				LA BUSSIÈRE Route de La Puye – Place Gilbert Bécaud – Route de la Vallée des Bois – D11 – Le Chêne Roux – D11 – Chatillon – D11	13 h 05	14 h 20	14 h 29
DJ VD DJ ID	PC 9	15	75	121,5	NALLIERS Route de La Bussière – Rue Guy Lejeune – Rue de la Chapelle – Carrefour (D136A/D5) – D5 – Carrefour (D5/D136) – D136 – Linier – D136 – D27A	13 h 27	14 h 27	14 h 36
DJ RE DJ VD	PC 10	5,6	80,6	115,9		Arrêt Village 15'		
DJ VD DJ RE	PC 11	5,4	86	110,5				

(1) DJ : Drapeau Jaune
RE : Route Étroite

DD : Descente Dangereuse
RP : Rond-Point

ID : Îlot Directionnel
VD : Virage Dangereux

PE : Pont Étroit

PN : Passage à Niveau

(2) MG : Meilleur Grimpeur

PC : Point Chaud

Points spécifiques	Classements	Kilométrage			ITINÉRAIRE 196,5 km Épreuve Cycliste Élite Nationale Catégorie 3.54	Heures de passages		
		Partiel	Parcours	À parcourir		Caravane publicitaire	Horaires à 44 km/h	Dernier coureur
DJ VD DJ VD DJ VD DJ VD	PC 12 PC 13 PC 14	6 8,7 3,2	92 100,7 103,9	104,5 95,8 92,6	MÉRIGNY Route de Saint-Savin – Carrefour (D27A/D27) – Rue du Pont – Rue de la Mairie – Rue des Anciens Combattants d'AFN – D43 – Tilloux – D43 – Carrefour (D43/D3) – D3 – Asnières – D3	13 h 35 13 h 47 13 h 51	14 h 35 14 h 47 14 h 51	14 h 45 14 h 58 15 h 02
DJ RP DJ VD	MG 7 PC 15	2,9 5,2	106,8 112	89,7 84,5	SAUZELLES Rue des Rallies – Route du Blanc – D3 – Carrefour (D3/D108) – D3 SAINT-AIGNY Route de Sauzelles – Route du Blanc – D3 – Le Bordiau – D3	13 h 55	14 h 55	15 h 06
	PC 16 MG 8 PC 17	7,5 7,1	119,5 126,6	77 69,9	LE BLANC Rue de Saint-Aigny – Boulevard Clément Laurier – Rue Saint-Étienne – Rue des Massicots – Route de Concremiers – D17 CONCREMIERS Rue du Blanc – Rue de la Tour – Rue du Pont – D17 – Carrefour La Croix de Béthines (D17/D53) – D53 – Roche – D53 – Carrefour (D53/D975) – D53	14 h 02 Arrêt Village 15' 14 h 27	15 h 02 15 h 12	15 h 14 15 h 24
DJ VD	PC 18	3,5	130,1	66,4	SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE Route du Blanc – Route de Bélâbre – D53 – Le Peu – D53 BÉLÂBRE Rue George Sand – D53 – Jovard – D53 – La Forge – D53	14 h 37	15 h 22	15 h 35
DJ VD	MG 9	1,9	132	64,5	NESMES D61 CHALAIS Carrefour (D61/D44D) – D44D – Carrefour (D44D/D44) – D44 – Carrefour (D44/D10) – D44 – Carrefour (D44/D927) – D927	14 h 42	15 h 27	15 h 41
	MG 10	13,1	145,1	51,4	OULCHES Route de Bélâbre – Rue de la Poste – Route de Cors – D3	14 h 45	15 h 30	15 h 44
DJ VD DJ VD	PC 19 PC 20	1,3 6,5	146,4 152,9	50,1 43,6	CORS D3 – Carrefour de Romefort (D3/D44) – D44 CIRON Route de Romefort – Rue de l'Église Saint-Georges – Route de Rosnay – D44 – Carrefour (D44/D20) – D20 – Carrefour (D20/D15) – D20 – Carrefour (D20/D27) – D20 – Carrefour (D20/D17) – D17	15 h 03 15 h 05	15 h 48 15 h 50	16 h 03 16 h 05
DJ VD	PC 21	14,6	167,5	29	DOUADIC Rue des Écoles – Rue du Suin – Carrefour (D43/D20) – D20 – Carrefour (D20/D20A) – D20A – Saint-Marc – D20A – La Cour – D20A	15 h 14	15 h 59	16 h 15
		4,4	171,9	24,6	Entrée Circuit Carrefour du Tertre (D20A/VO) – D20A	15 h 34	16 h 19	16 h 36
DJ VD	PC 22	2,1	174	22,5	LINGÉ (1^{ère} Fois) Route de Douadic – Route de Rosnay – Route de Lureuil – D6	15 h 40	16 h 25	16 h 43
		2,9	176,9	19,6	LUREUIL (1^{ère} Fois) Carrefour (D6/D975) – D975 – Rue du Moulin Neuf	15 h 43	16 h 28	16 h 46
DJ VD DJ VD		0,4	177,3	19,2	LUREUIL (1^{er} Passage sur la Ligne) Rue de la Mairie – VO (Route des Boutardières) – D20 – VO – Carrefour du Tertre (VO/D20A) – D20A	15 h 47	16 h 32	16 h 50
DJ VD		6,3	183,6	12,9	LINGÉ (2^{ème} Fois) Route de Douadic – Route de Rosnay – Route de Lureuil – D6	15 h 47	16 h 32	16 h 50
		2,9	186,5	10	LUREUIL (2^{ème} Fois) Carrefour (D6/D975) – D975 – Rue du Moulin Neuf	15 h 55	16 h 40	16 h 59
DJ VD DJ VD		0,4	186,9	9,6	(Fin du 1^{er} Tour) LUREUIL (2^{ème} Passage sur la Ligne) Rue de la Mairie – VO (Route des Boutardières) – D20 – VO – Carrefour du Tertre (VO/D20A) – D20A	15 h 59	16 h 44	17 h 03
DJ VD		6,3	193,2	3,3	LINGÉ (3^{ème} Fois) Route de Douadic – Route de Rosnay – Route de Lureuil – D6	16 h 00 (Arrêt)	16 h 44	17 h 03
		2,9	196,1	0,4	LUREUIL (3^{ème} Fois) Carrefour (D6/D975) – D975 – Rue du Moulin Neuf		16 h 52	17 h 12
		0,4	196,5	0	(Fin du 2^{ème} Tour) ARRIVÉE (Rue de la Mairie)		16 h 56	17 h 16

(1) DJ : Drapeau Jaune
RE : Route Étroite
(2) MG : Meilleur Grimpeur

DD : Descente Dangereuse
RP : Rond-Point
PC : Point Chaud

ID : Îlot Directionnel
VD : Virage Dangereux

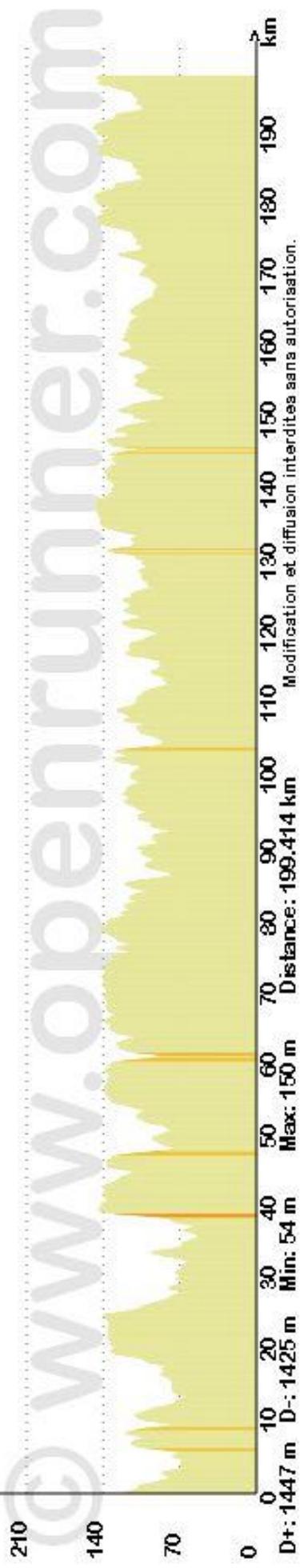
PE : Pont Étroit

PN : Passage à Niveau

LUREUIL

BUSSIÈRE (LA) [Étoile d'Or]

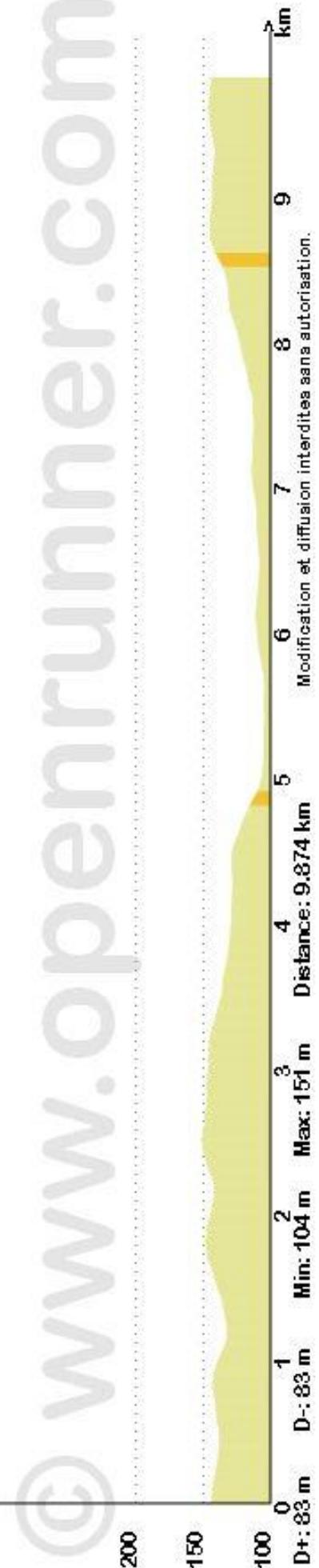
m^> <5% <7% <10% <15% >15%



LUREUIL

LUREUIL [Étoile d'Or - Circuit final (2 tours)]

m^> <5% <7% <10% <15% >15%



10^{ème} ÉTOILE D'OR (LA BUSSIERE - LUREUIL)

COUPE DE FRANCE LOOK DES CLUBS DE DN1

LISTE DES OPÉRATIONS D'ARRIVÉE LUREUIL (36)

- => Entrée sur le Circuit final de l'Étoile d'Or : Caravane : 15h40 Course : 16h25
- => Premier Passage sur la Ligne d'arrivée : Caravane : 15h47 Course : 16h32
- => Deuxième Passage sur la Ligne d'arrivée : Caravane : 16h00 (arrêt) Course : 16h44
- => Arrivée de l'épreuve prévue vers 16h56 (à 44 km/h de moyenne)
- => Cérémonie protocolaire sur le car podium :

Début **10 minutes** après l'arrivée avec remise des gerbes, trophées, coupes et écharpes, en présence des différentes personnalités et partenaires.

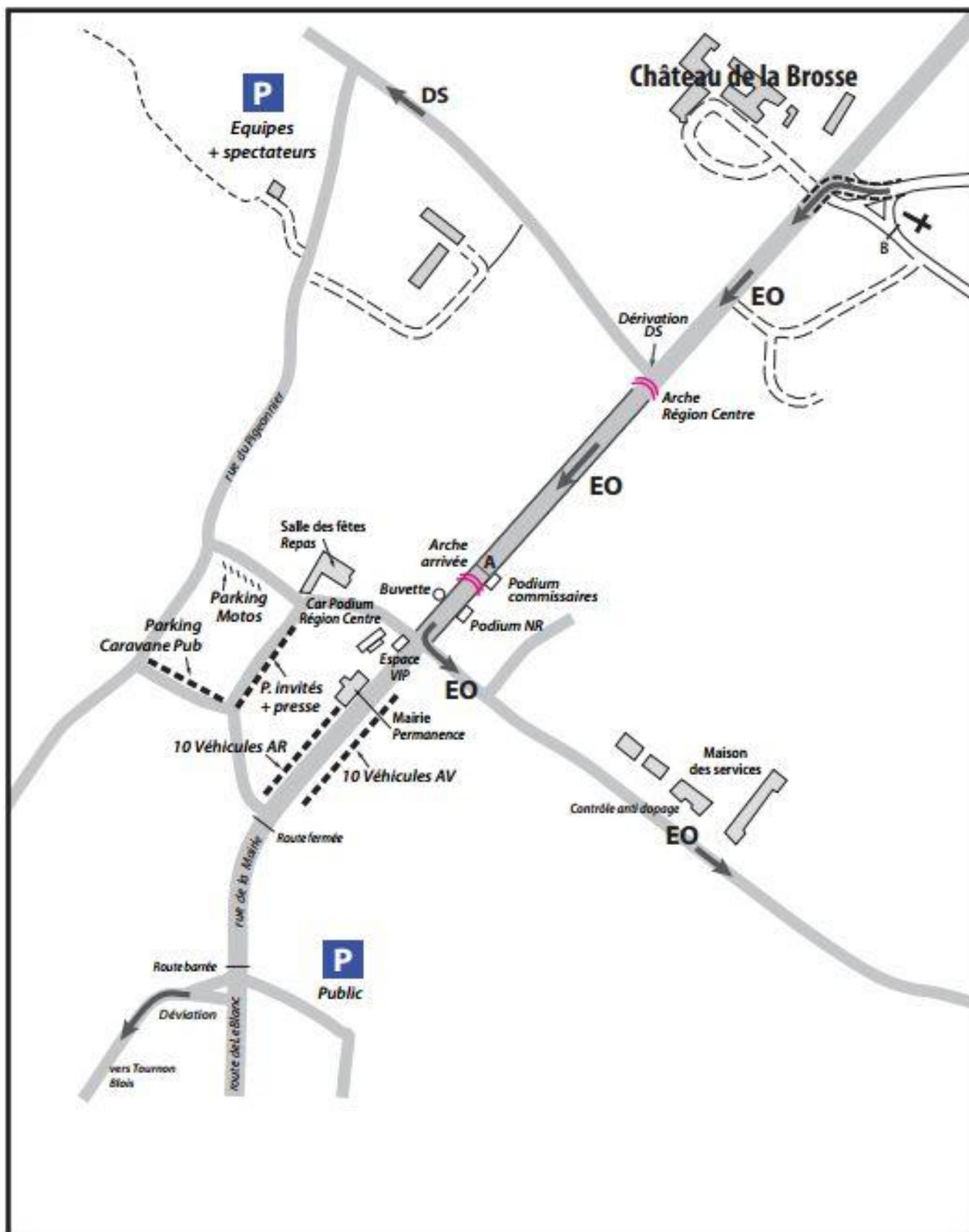
Les coureurs suivants sont attendus en tenue sportive, **le plus rapidement**, sur le podium :

- LES LAUREATS DE L'ÉPREUVE :**
- le 1^{er}
 - le 2^{ème}
 - le 3^{ème}
 - le Meilleur Grimpeur
 - le Meilleur Sprinteur (Rushs)
 - le Lauréat du Combiné
 - le Plus Combatif
 - le Fair-play
 - le Meilleur Français
 - le Meilleur Étranger
 - la Meilleure Équipe
 - l'Équipe Leader de la Coupe de France Look des Clubs de DN1 et les Leaders du Challenge d'Or

LES LEADERS DU CHALLENGE D'OR 2016 (INDIVIDUEL, ESPOIR, ÉQUIPE)

- => Permanence : Mairie de Lureuil (Salle du Conseil)
Organisation et réception des équipes
- => Salle des Commissaires (classements) : Mairie de Lureuil (Salle du Conseil) ☎ Y. BIGAUD : 06.83.32.15.22
Heure d'ouverture : 17h00 **FLECHAGE VERT**
- => Vestiaires : Parking Équipes (Site du Pigeonnier, à Lureuil)
Heure d'ouverture : 15h30 **FLECHAGE JAUNE**
- => Communiqué des résultats : Mairie de Lureuil (Salle du Conseil)
🌐 www.stsport.fr ou www.directvelo.com
- => Contrôle médical (pour les coureurs concernés) : Maison des Services (Route des Boutardières, à Lureuil)
Heure : de suite après l'arrivée du dernier concurrent **FLECHAGE ROSE**
- => Classements : Podium Route de la Mairie (Lureuil), puis officialisation par les commissaires à la permanence
- => Salle de Presse : Mairie de Lureuil (Salle du Conseil) ☎ C. CONGOURDEAU : 06.75.25.91.89
- => Permanence matériel : Véhicules : Fourgon Brugier et Camion Jubert
- => Réception de l'Étoile d'Or : Salle des Fêtes de Lureuil, à partir de 19h15 (Vin d'honneur)
- => Repas / Soirée : Salle des Fêtes de Lureuil, à partir de 20h00

PLAN ARRIVÉE ÉTOILE D'OR - LUREUIL (samedi 16 juillet 2016)



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Étoile d'Or

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'Étoile d'Or est organisée par le Cycle Poitevin, dont le siège social est au 2, Rue Pierre de Coubertin à Poitiers (86000), sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se dispute le Samedi 16 Juillet 2016.

ARTICLE 2 – TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégories : Hommes Amateurs 1^{ère} catégorie. Elle est inscrite au calendrier Élite FFC en Classe 3.54 (Coupe de France Look).

ARTICLE 3 – PARTICIPATION

Conformément à l'Article 3 du règlement FFC de la Coupe de France Look, l'épreuve est ouverte uniquement aux équipes suivantes : DN1 (participation obligatoire).

Concernant la composition des équipes, elle se fera selon le règlement de la Coupe de France Look des Clubs 2016.

Les équipes seront composées de 7 coureurs dont 5 français de moins de 26 ans. En outre, la participation est refusée aux équipes présentant moins de 5 coureurs.

Les engagements doivent être parvenus à l'organisateur avant le 6 Juillet 2016, à l'adresse suivante : CLÉMENT Denis 16, Rue des Églantiers 86310 ST GERMAIN (club : Cycle Poitevin).

L'engagement est de 9,00 Euros par coureur.

ARTICLE 4 – PERMANENCE (Vendredi 15 Juillet : École de SAINT-GERMAIN – 86310)

La Permanence de départ se tiendra le **Vendredi 15 Juillet de 16h00 à 19h00 à l'École de SAINT GERMAIN – 86310 (Place du Theil)**. Une deuxième permanence (technique) se tiendra le **Samedi 16 Juillet de 9h00 à 11h45 au VVF de LA BUSSIÈRE – 86310 (La Bertholière)**.

La confirmation des partants et le retrait des dossards pour les responsables d'équipes se fait à la permanence (**École de SAINT GERMAIN – 86310**) de **16h00 à 17h45 le Vendredi 15 Juillet**.

La réunion des directeurs sportifs organisée suivant l'Article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Jury des Commissaires, est fixée à **18h00 le Vendredi 15 Juillet** et aura lieu à l'**École de SAINT GERMAIN – 86310 (Place du Theil)**.

ARTICLE 5 – OPÉRATION DE DÉPART (Samedi 16 Juillet : Parking du VVF – 86310 LA BUSSIÈRE)

Le quartier des coureurs où pourront stationner les véhicules des équipes est fixé sur le **Parking près du Stade – Route de Saint-Pierre-de-Maillé – 86310 LA BUSSIÈRE**.

Les coureurs devront signer la feuille de départ entre **11h00 et 11h55 sur le podium du Village Départ**.

Ils devront se présenter à la signature par équipe complète. Chaque équipe sera présentée au public par les speakers officiels de l'épreuve.

Le rassemblement et l'alignement des coureurs (appel) s'effectuera à partir de **12h00** (ligne de départ : Entrée du Village Départ, sous l'Arche).

Le départ fictif sera prévu à **12h15** et effectué sur le Parking du VVF de LA BUSSIÈRE (sous l'arche de Départ).

Le **départ réel arrêté** sera prévu à **12h30** et effectué à LA BUSSIÈRE (Rue de Saint-Pierre-de-Maillé), après 4,5 km neutralisés.

ARTICLE 6 – RADIO-TOUR

Les informations course (Radios L'Échappée) seront émises par la fréquence **157 ; 57 50 MHz**.

ARTICLE 7 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par L'Échappée et le Cycle Poitevin.

Le service est assuré au moyen de 4 voitures de dépannage.

ARTICLE 8 – INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMÈTRES

Conformément à l'Article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 9 – RAVITAILLEMENTS (3 Zones)

La première zone de **ravitaillement** est prévue au **km 50** (, km après Coussay-les-Bois) jusqu'au **km 54** (entrée de Leigné-les-Bois).

La deuxième zone de **ravitaillement** est prévue au **km 99** (après Carrefour D43/D3) jusqu'au **km 103** (entrée de Saint-Aigny).

La troisième zone de **ravitaillement** est prévue au **km 153** (sortie de Ciron) jusqu'au **km 157** (Carrefour D44/D20).

Un panneau matérialisera le début et la fin de ces zones de ravitaillement.

ARTICLE 10 – DÉRIVATION (Arrivée Rue de la Mairie – D975 – Lureuil)

Une dérivation obligatoire est mise en place pour les **véhicules des directeurs sportifs à 200 mètres avant la ligne d'arrivée**. Ces voitures sont dérivées à droite (Route de Bossay-sur-Claise - D20) puis prennent la 1^{ère} route à gauche (Rue du Pigeonnier), permettant de rejoindre directement le Parking équipes près du colombier (voir plan site d'arrivée).

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules suivants :

- Direction de l'Organisation
- Commissaires
- Médecin Officiel
- Directeur Sportif du vainqueur s'il arrive détaché avec au moins une minute d'avance (Article 2.3.006 du règlement UCI)

Une dérivation est mise en place pour les **motos à 300 mètres après la ligne d'arrivée** ; ces motos sont dérivées à droite (Place de l'Église) pour un stationnement derrière l'Église.

ARTICLE 11 – DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Jury des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de **10 minutes du peloton principal** doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 12 – CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

- un classement individuel
- un classement des MG
- un classement des RUSHS
- un classement par équipe

Les classements des MG et des RUSHS sont établis par addition de points (voir réglementation MG et Rushs). En outre, les lauréats devront terminer l'épreuve. En cas d'ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de place de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}. Le cas échéant, de la meilleure place obtenue lors du dernier MG ou Rush disputé.

Le classement par équipe se fait par l'addition des 3 meilleures places des coureurs d'une même équipe (Article 2.3.044 du règlement FFC).

ARTICLE 13 – PRIX

Les prix suivants sont attribués :

- la dotation de l'épreuve, conformément au barème FFC, s'élèvera à 1524 € répartis entre les 20 premiers coureurs du classement officiel
- le vainqueur du classement des MG sera récompensé par un prix de **100 €**
- le vainqueur du classement des RUSHS sera récompensé par un prix de **100 €**
- la meilleure équipe sur 3 coureurs au cumul des places recevra une dotation de **100 €**

Le total des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **1824 €**.

ARTICLE 14 – ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique également à l'épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à la **Maison des Services – Route des Boutardières – 36220 LUREUIL** (voir plan site d'arrivée) (Tél. : 06.68.87.83.23).

ARTICLE 15 – PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition. **Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée.**

- **les trois premiers de l'épreuve**
- **les vainqueurs des classements annexes : MG, RUSHS, ÉQUIPE**
- **le meilleur jeune**
- **le plus combatif**
- **le combiné**
- **le fair-play**
- **le 1^{er} français**
- **le 1^{er} étranger**
- **la meilleure équipe du jour**
- **l'équipe Leader de la Coupe de France Look des Clubs 2016**

Plus le Protocole du Challenge d'Or (Individuel, Espoir, Équipe).

ARTICLE 16 – PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

RÈGLEMENT DU CHALLENGE MEILLEUR GRIMPEUR

1 – Les endroits qui compteront pour le Challenge Meilleur Grimpeur seront matérialisés par des panneaux ainsi qu’au sol :

MG (pancarte publicitaire à l’endroit du classement)

5 points au premier
3 points au deuxième
1 point au troisième

En cas d’ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de places de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}.
Le cas échéant de la meilleure place obtenue lors du dernier sprint disputé.

2 – Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 10 meilleurs grimpeurs sélectionnés.

3 – Le lauréat devra terminer l’épreuve.

MG 1	COTE DE SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	Centre-Bourg	Avenue du Général de Gaulle	Km 6,8
MG 2	COTE D’ANGLES-SUR-L’ANGLIN	Centre-Bourg	Rue du Château	Km 10
MG 3	COTE DE CHANGOBERT	D14	Entre Vicq-sur-Gartempe et Pleumartin	Km 19,5
MG 4	COTE DE LA BERNARDIÈRE	VO	Sortie de Mairé	Km 39,5
MG 5	COTE DES GRANDS GUÉS	VO	Sortie de Chenevelles	Km 61,5
MG 6	COTE DU GRAND COUSSEC	D17	Le Grand Coussec	Km 64,5
MG 7	COTE DU BLANC	Centre-Bourg	Rue Saint-Étienne	Km 104,5
MG 8	COTE DE SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE	D53	Sortie de Saint-Hilaire-sur-Benaize	Km 121
MG 9	COTE DE CHALAIS	D44D	Sortie de Chalais	Km 133
MG 10	COTE D’OULCHES	D3	Sortie d’Oulches	Km 145,5

RÈGLEMENT DU CHALLENGE DES RUSHS

1 – Les endroits qui compteront pour le Challenge des Rushs seront matérialisés par des panneaux ainsi qu’au sol :

RUSH (pancarte publicitaire à l’endroit du Sprint)

5 points au premier
3 points au deuxième
1 point au troisième

En cas d’ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de places de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}.
Le cas échéant de la meilleure place obtenue lors du dernier sprint disputé.

2 – Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 22 rushs sélectionnés.

3 – Le lauréat devra terminer l’épreuve.

RUSH 1	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	D11	Entrée de Saint-Pierre-de-Maillé	Km 5
RUSH 2	VICQ-SUR-GARTEMPE	D5	Entrée de Vicq-sur-Gartempe	Km 13
RUSH 3	PLEUMARTIN	D14	Entrée de Pleumartin	Km 21
RUSH 4	LA ROCHE-POSAY	Centre-Bourg	Avenue des Fontaines	Km 27,5
RUSH 5	LÉSIGNY-SUR-CREUSE	D5	Grand’Rue	Km 36
RUSH 6	MAIRÉ	D5	Entrée de Mairé	Km 37,5
RUSH 7	COUSSAY-LES-BOIS	D16	Route de Pleumartin	Km 48,5
RUSH 8	LEIGNÉ-LES-BOIS	D134	Entrée de Leigné-les-Bois	Km 54
RUSH 9	LA PUYE	D9	Entrée de La Puye	Km 74,5
RUSH 10	LA BUSSIÈRE	D2A	Entrée de La Bussière	Km 80,5
RUSH 11	NALLIERS	D136A	Rue de la Chapelle	Km 86,5
RUSH 12	MÉRIGNY	D43	Route de Fontgombault	Km 92,5
RUSH 13	SAUZELLES	D3	Entrée de Sauzelles	Km 100,5
RUSH 14	SAINT-AIGNY	D3	Sortie de Saint-Aigny	Km 104,5
RUSH 15	CONCREMIERS	Centre-Bourg	Place de l’Église	Km 112
RUSH 16	SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE	D53	Face à la Mairie	Km 119,3
RUSH 17	BÉLÂBRE	D53	Rue George Sand	Km 127
RUSH 18	NESMES	D53	Entrée de Nesmes	Km 130
RUSH 19	CORS	D3	Entrée de Cors	Km 146
RUSH 20	CIRON	D44	Entrée de Ciron	Km 152,5
RUSH 21	DOUADIC	D17	Rue des Écoles	Km 167
RUSH 22	LINGÉ	D20A	Entrée de Lingé	Km 173,5

LE COMC VOUS PRÉSENTE

LE 4^{ème} ENTRE BRENNE ET MONTMORILLONNAIS

**2^{ème} MANCHE DU CHALLENGE D'OR 2016
COMC / CENTRE PRESSE - NOUVELLE RÉPUBLIQUE**

AVEC LA COLLABORATION DE

www.directvelo.com et www.velofotopro.com

SOUS LE PARRAINAGE DE :



Dimanche 17 Juillet 2016

4^{ème} ENTRE BRENNE ET MONTMORILLONNAIS

Course Cycliste Élite FFC 1.12.1

Épreuve en ligne de 185,3 km

Départ : **MAISON DU PARC DE LA BRENNE** (Le Bouchet - ROSNAY)
Arrivée : **CIVAUX** (Complexe Sportif)

Club Organisateur : **CYCLE POITEVIN**
2, Rue Pierre de Coubertin - 86000 POITIERS

Responsable Organisation : **Denis CLÉMENT**
16, Rue des Églantiers - 86310 SAINT GERMAIN
Tel : 06 80 01 57 40 / 05 49 91 18 51
Mail : dsclément@wanadoo.fr ou ds.clement@laposte.net

Engagements par internet : www.ffc.fr
(Clôture le 6 Juillet 2016)



**4^{ème} ENTRE BRENNE ET MONTMORILLONNAIS
(MAISON DU PARC DE LA BRENNE - CIVAUX)**

**LISTE DES OPÉRATIONS DE DÉPART
MAISON DU PARC DE LA BRENNE (36)**

Dimanche 17 Juillet : MAISON DU PARC DE LA BRENNE

Lieu : Le Bouchet 36300 ROSNAY

Organisation Technique :

=> Permanence / Secrétariat : Salle 1^{ère} étage (Maison du Parc de la Brenne)

☎ 06.83.32.15.22 (Y. BIGAUD)

Heure d'ouverture : **9h00 à 12h00**

FLECHAGE VERT

=> Contrôle des Licences, remise des dossards et plaque de cadres (équipes) :
Salle 1^{ère} étage (Maison du Parc de la Brenne)

Heure d'ouverture : **9h15 à 10h35**

=> Réunion des Directeurs Sportifs avec l'Organisation et le jury des commissaires (auditorium de la Maison du Parc) :

Heure : **10h40**

=> Distribution de la liste définitive des partants :

Heure : **11h15**

=> Signature et Présentation des équipes sur le podium du Village Départ :

*(Les Coureurs sont priés de se présenter en équipe par ordre de dossards
pour l'émargement au podium situé près du Village Départ)*

Heure : **11h10 à 12h10**

FLECHAGE BLEU

=> Rassemblement et Appel des coureurs : Ligne près du Village Départ (sous l'arche).

Heure: **12h25**

=> Départ fictif : **MAISON DU PARC DE LA BRENNE** (Le Bouchet 36300 ROSNAY) pour un tour neutralisé de 6,9 km jusqu'à La Gabrière (D78)

Heure: **12h40**

=> Départ réel : **LA GABRIÈRE** (D78)

Heure: **13h00**

Organisation Logistique : MAISON DU PARC DE LA BRENNE (Le Bouchet - 36300 ROSNAY)

=> Pose des récepteurs – radios par l'Échappée au parking officiel : **9h00** (Parking de la Maison du Parc de la Brenne)

=> Accueil des suiveurs, chauffeurs, pilotes, invités : **9h00** (Chapiteau)

=> Ouverture Village (dégustation de produits locaux) : **9h15**

=> Réunion pilotes et chauffeurs : **10h00** (Salle des Entrepreneurs)

=> Restauration des suiveurs : de **10h15 à 11h45** précises (Village Départ)

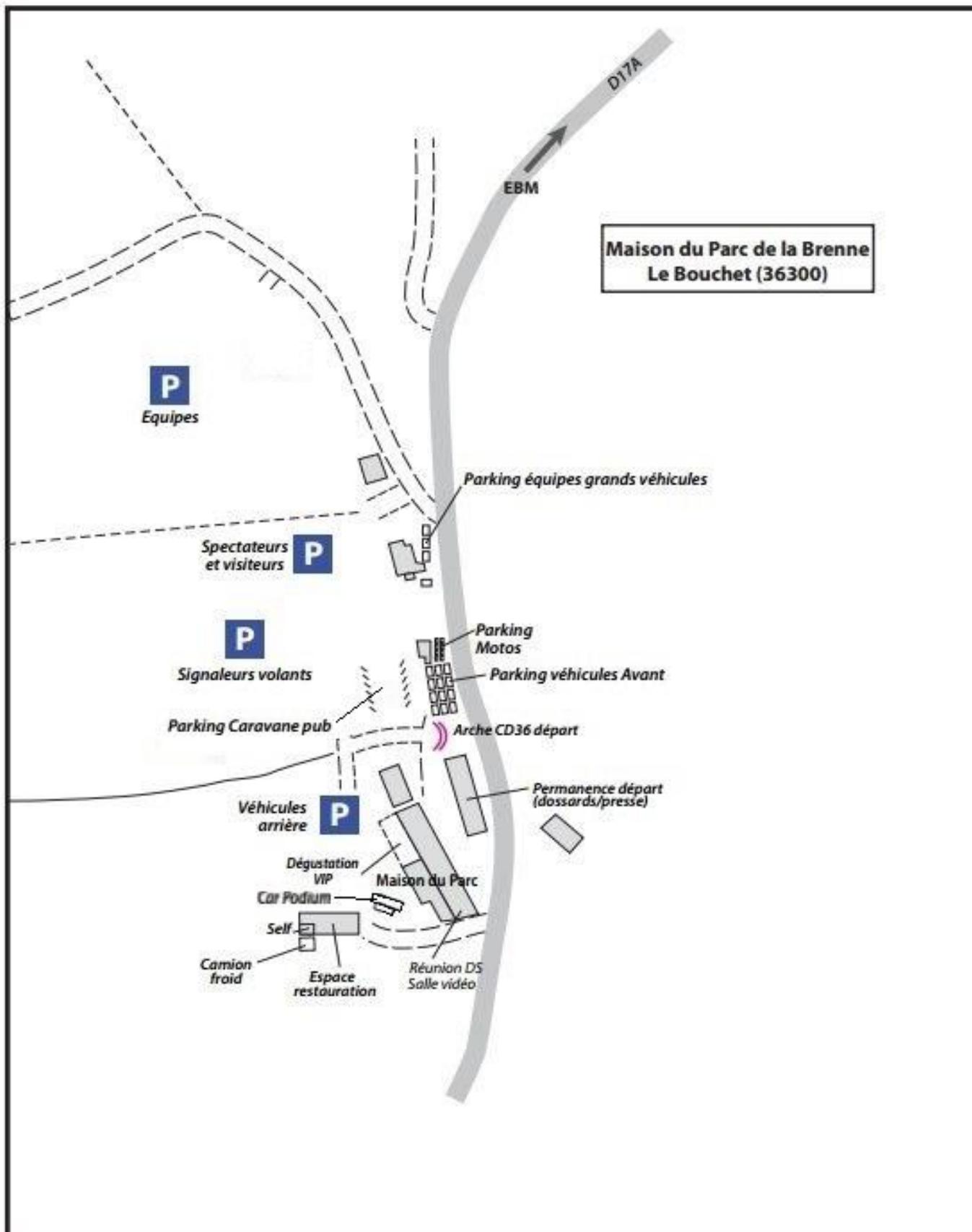
=> Départ de la Caravane Publicitaire : **11h10** (mise en place 11h00, Parking)

=> Mise en place des Véhicules « Course » : **12h25**

=> Départ de l'épreuve : **12h40** (direction La Gabrière)

PLAN SITE DÉPART ENTRE BRENNE ET MONTMORILLONNAIS

(dimanche 17 juillet 2016)



Points spécifiques	Classements	Kilométrage			ITINÉRAIRE 185,3 km Épreuve Cycliste Élite Nationale Catégorie 1.12.1	Heures de passages		
		Partiel	Parcouru	À parcourir		Caravane publicitaire	Horaires à 44 km/h	Dernier coureur
DJ PN DJ ID DJ VD	PC 15 MG 10	2,9	111,8	73,5	CIVAUX (1^{ère} Fois – 1^{er} Passage sur la ligne) Route du Fond d'Orveau – D83 – Carrefour (D83/D114B) – D114B – Route de Morthemmer – VO – La Parthenière – VO – Carrefour (Route de Lhonnaizé/Route de Morthemmer) – VO – La Tranchaye – VO – Carrefour (VO/D114) – VO – D114C (Rue du Bac) – Cubord (Rive Gauche) – D114A	14 h 26	15 h 31	15 h 42
		6,5	118,3	67	CUBORD (Rive Droite) (1^{ère} Fois) Rue de la Ligne du Tram – D749 – Route de La Poirière	14 h 35	15 h 40	15 h 52
DJ ID		1,7	120	65,3	LA POIRIÈRE (1^{ère} Fois) D749	14 h 37	15 h 42	15 h 55
DJ RE DJ RP	MG 11	2,3	122,3	63	RIBES (1^{ère} Fois) Route de la Vallée – Route des Rivalières – D83 – Chez Fourreau – D83 – D749 – D83 – Rond-Point du Pont – Route du Fond d'Orveau (Fin du 1^{er} Tour)	14 h 40	15 h 45	15 h 58
DJ PN DJ ID DJ VD	PC 16 MG 12	4,2	126,5	58,8	CIVAUX (2^{ème} Fois – 2^{ème} Passage sur la ligne) Route du Fond d'Orveau – D83 – Carrefour (D83/D114B) – D114B – Route de Morthemmer – VO – La Parthenière – VO – Carrefour (Route de Lhonnaizé/Route de Morthemmer) – VO – La Tranchaye – VO – Carrefour (VO/D114) – VO – D114C (Rue du Bac) – Cubord (Rive Gauche) – D114A	14 h 46 (Arrêt)	15 h 51	16 h 04
		6,5	133	52,3	CUBORD (Rive Droite) (2^{ème} Fois) Rue de la Ligne du Tram – D749 – Route de La Poirière		16 h 00	16 h 14
DJ ID		1,7	134,7	50,6	LA POIRIÈRE (2^{ème} Fois) D749		16 h 02	16 h 16
DJ RE DJ RP	MG 13	2,3	137	48,3	RIBES (2^{ème} Fois) Route de la Vallée – Route des Rivalières – D83 – Chez Fourreau – D83 – D749 – D83 – Rond-Point du Pont – Route du Fond d'Orveau (Fin du 2^{ème} Tour)		16 h 05	16 h 19
DJ PN DJ ID DJ VD	PC 17 MG 14	4,2	141,2	44,1	CIVAUX (3^{ème} Fois – 3^{ème} Passage sur la ligne) Route du Fond d'Orveau – D83 – Carrefour (D83/D114B) – D114B – Route de Morthemmer – VO – La Parthenière – VO – Carrefour (Route de Lhonnaizé/Route de Morthemmer) – VO – La Tranchaye – VO – Carrefour (VO/D114) – VO – D114C (Rue du Bac) – Cubord (Rive Gauche) – D114A		16 h 11	16 h 26
		6,5	147,7	37,6	CUBORD (Rive Droite) (3^{ème} Fois)		16 h 20	16 h 35
DJ ID		1,7	149,4	35,9	Rue de la Ligne du Tram – D749 – Route de La Poirière LA POIRIÈRE (3^{ème} Fois) D749		16 h 22	16 h 37
DJ RE DJ RP	MG 15	2,3	151,7	33,6	RIBES (3^{ème} Fois) Route de la Vallée – Route des Rivalières – D83 – Chez Fourreau – D83 – D749 – D83 – Rond-Point du Pont – Route du Fond d'Orveau (Fin du 3^{ème} Tour)		16 h 25	16 h 41
DJ PN DJ ID DJ VD	PC 18	4,2	155,9	29,4	CIVAUX (4^{ème} Fois – 4^{ème} Passage sur la ligne) Route du Fond d'Orveau – D83 – Carrefour (D83/D114B) – D114B – Route de Morthemmer – VO – La Parthenière – VO – Carrefour (Route de Lhonnaizé/Route de Morthemmer) – VO – La Tranchaye – VO – Carrefour (VO/D114) – VO – D114C (Rue du Bac) – Cubord (Rive Gauche) – D114A		16 h 31	16 h 47
		6,5	162,4	22,9	CUBORD (Rive Droite) (4^{ème} Fois)		16 h 40	16 h 57
DJ ID		1,7	164,1	21,2	Rue de la Ligne du Tram – D749 – Route de La Poirière LA POIRIÈRE (4^{ème} Fois) D749		16 h 42	16 h 59
DJ RE DJ RP		2,3	166,4	18,9	RIBES (4^{ème} Fois) Route de la Vallée – Route des Rivalières – D83 – Chez Fourreau – D83 – D749 – D83 – Rond-Point du Pont – Route du Fond d'Orveau (Fin du 4^{ème} Tour)		16 h 45	17 h 02
DJ PN DJ ID DJ VD		4,2	170,6	14,7	CIVAUX (5^{ème} Fois – 5^{ème} Passage sur la ligne) Route du Fond d'Orveau – D83 – Carrefour (D83/D114B) – D114B – Route de Morthemmer – VO – La Parthenière – VO – Carrefour (Route de Lhonnaizé/Route de Morthemmer) – VO – La Tranchaye – VO – Carrefour (VO/D114) – VO – D114C (Rue du Bac) – Cubord (Rive Gauche) – D114A		16 h 51	17 h 09
		6,5	177,1	8,2	CUBORD (Rive Droite) (5^{ème} Fois)		17 h 00	17 h 18
DJ ID		1,7	178,8	6,5	Rue de la Ligne du Tram – D749 – Route de La Poirière LA POIRIÈRE (5^{ème} Fois) D749		17 h 02	17 h 20
DJ RE DJ RP		2,3	181,1	4,2	RIBES (5^{ème} Fois) Route de la Vallée – Route des Rivalières – D83 – Chez Fourreau – D83 – D749 – D83 – Rond-Point du Pont – Route du Fond d'Orveau (Fin du 5^{ème} Tour)		17 h 05	17 h 24
		4,2	185,3	0	CIVAUX (6^{ème} Fois) ARRIVÉE (Route du Fond d'Orveau)		17 h 11	17 h 30

(1) DJ : Drapeau Jaune
RE : Route Étroite
(2) MG : Meilleur Grimpeur

DD : Descente Dangereuse
RP : Rond-Point
PC : Point Chaud

ID : Îlot Directionnel
VD : Virage Dangereux

PE : Pont Étroit

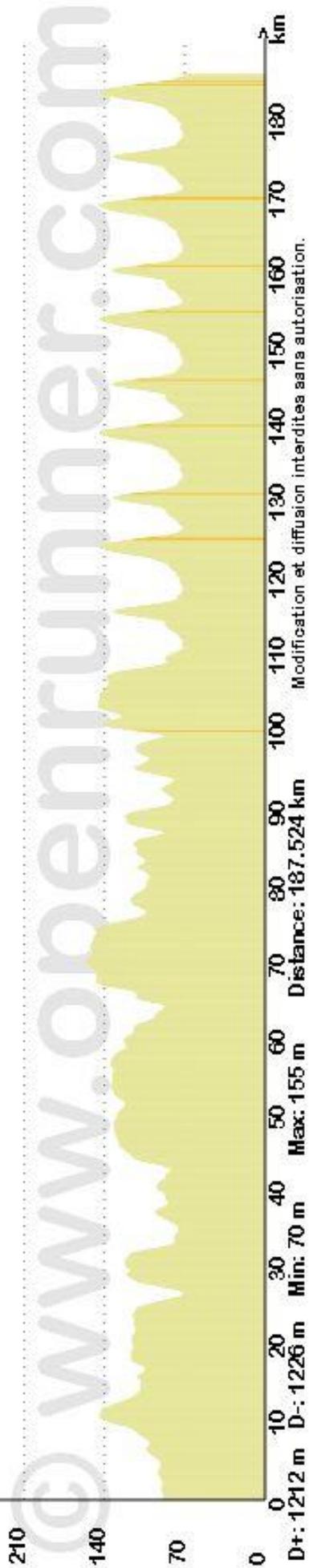
PN : Passage à Niveau



CIVAUX

LINGÈ [Entre Brenne et Montmorillonais]

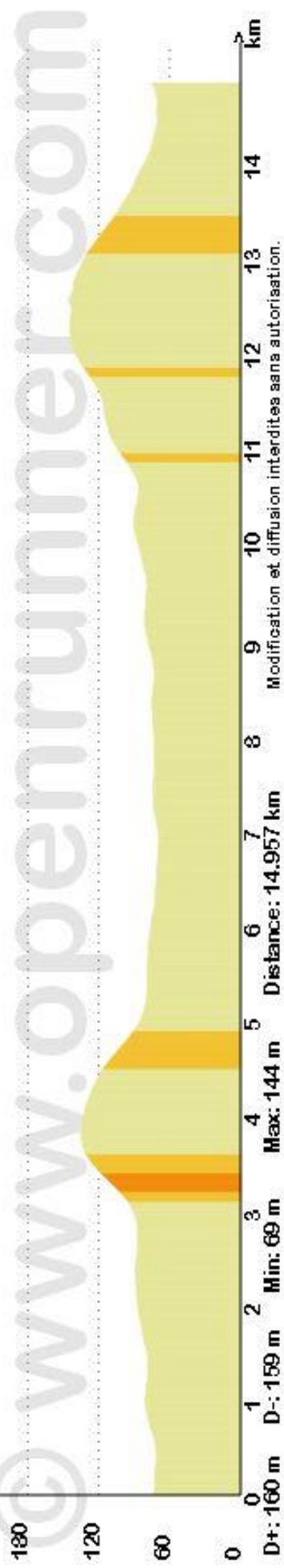
m ^ <5% <7% <10% <15% >15%



CIVAUX

CIVAUX [Entre Brenne et Montmorillonais - Circuit final (5 T)]

m ^ <5% <7% <10% <15% >15%



4^{ème} ENTRE BRENNE ET MONTMORILLONNAIS - COURSE FFC CLASSE 1.12.1

LISTE DES OPÉRATIONS D'ARRIVÉE CIVAUX (86)

Lieu d'arrivée :

Route du Fond d'Orveau (face au Complexe Sportif) à **CIVAUX 86320**

- => Arrivée sur le Circuit final : Caravane : 14h25 (passage sur la ligne puis un tour, stationnement à 14h46)
Course : 15h30
- => Premier Passage sur la Ligne d'arrivée : Caravane : 14h26 Course : 15h31
- => Deuxième Passage sur la Ligne d'arrivée : Caravane : 14h46 (arrêt) Course : 15h51
- => Troisième Passage sur la Ligne d'arrivée : Course : 16h11
- => Quatrième Passage sur la Ligne d'arrivée : Course : 16h31
- => Cinquième Passage sur la Ligne d'arrivée : Course : 16h51
- => Arrivée de l'épreuve prévue vers 17h11 (à 44 km/h de moyenne)
- => Cérémonie protocolaire sur le car podium :

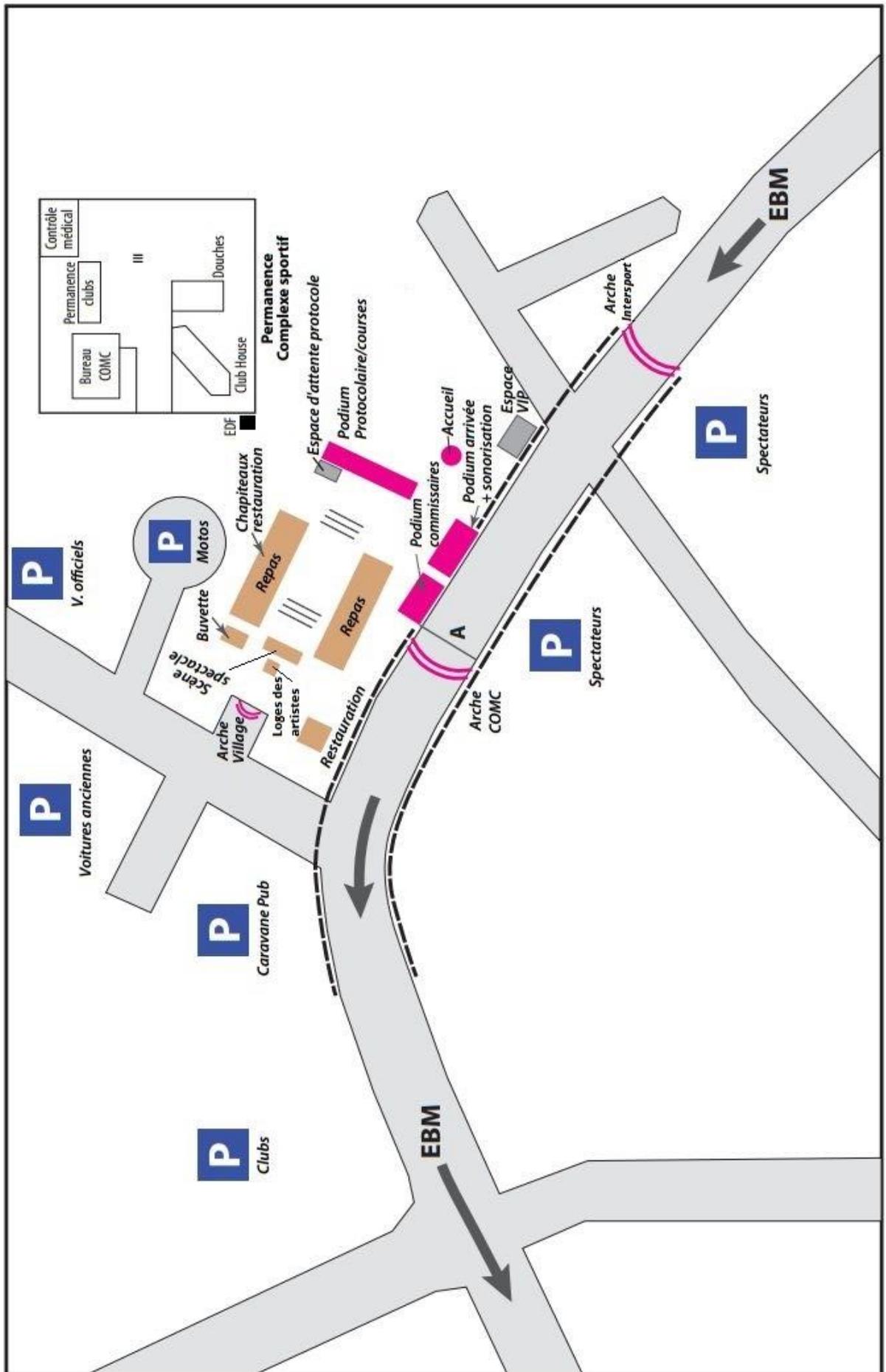
Début **10 minutes** après l'arrivée avec remise des gerbes, trophées, coupes et écharpes, en présence des différentes personnalités et partenaires. Les coureurs suivants sont attendus en tenue sportive, **le plus rapidement**, sur le podium :

- LES LAUREATS DE L'ÉPREUVE :**
- le 1^{er}
 - le 2^{ème}
 - le 3^{ème}
 - le Meilleur Grimpeur
 - le Meilleur Sprinteur (Rushs)
 - le Lauréat du Combiné
 - le Plus Combatif
 - le Fair-play
 - le Meilleur Français
 - le Meilleur Étranger
 - la Meilleure Équipe
 - le Plus Malchanceux
 - le Meilleur Jeune (- de 23 ans)

LES LEADERS DU CHALLENGE D'OR 2016 (INDIVIDUEL, ESPOIR, ÉQUIPE)

- => Permanence : Complexe Sportif – Hall d'accueil
Organisation et réception des équipes
- => Salle des Commissaires (classements) : Complexe Sportif – Bureau à gauche (informatique) ☎ 06.73.26.51.97 (H. PECQUENARD)
Heure d'ouverture : 16h30 **FLECHAGE VERT**
- => Vestiaires : Vestiaires du stade + Complexe Sportif (1^{er} vestiaire à droite)
Heure d'ouverture : 15h30 **FLECHAGE JAUNE**
- => Communiqué des résultats : Complexe Sportif – Bureau à gauche (informatique)
☎ 06.75.25.91.89 (C. CONGOURDEAU)
🌐 www.stsport.fr ou www.directvelo.com
- => Contrôle médical (pour les coureurs concernés) : Complexe Sportif – Vestiaire à gauche ☎ 06.83.32.15.22 (Y. BIGAUD)
Heure : de suite après l'arrivée du dernier concurrent **FLECHAGE ROSE**
- => Classements : Podium près de l'arche, puis officialisation par les commissaires (Complexe Sportif – Bureau à gauche)
- => Salle Presse : Complexe Sportif – Salle Club House ☎ 06.75.25.91.89 (C. CONGOURDEAU)
- => Permanence matériel : Véhicules : Fourgon Brugier et Camion Jubert
- => Réception d'Entre Brenne et Montmorillonnais : Chapiteaux à partir de 19h00

PLAN D'ARRIVÉE - CIVAUX (dimanche 17 juillet 2016)



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Entre Brenne et Montmorillonnais

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Entre Brenne et Montmorillonnais est organisé par le Cycle Poitevin, dont le siège social est au 2, Rue Pierre de Coubertin 86000 POITIERS, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se dispute le Dimanche 17 Juillet 2016.

ARTICLE 2 – TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégories : Hommes Élites Professionnels et Amateurs 1^{ère} et 2^{ème} catégories. Elle est inscrite au calendrier Élite FFC en Classe 1.12.1.

ARTICLE 3 – PARTICIPATION

Conformément à l'Article 2.1.005 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte à titre individuel ou aux équipes suivantes : Équipes Continentales françaises, DN1, DN2, DN3, autres clubs français non labellisés, clubs ou sélections étrangères (maximum 3 équipes).

Le nombre de coureurs par équipe est prévu à 7 maximum. Dans la mesure du nombre de coureurs, ce nombre pourra être revu. Les engagements peuvent se faire par équipe ou individuellement et doivent être parvenus à l'organisateur avant le 6 Juillet 2016, à l'adresse suivante : CLÉMENT Denis 16, Rue des Églantiers 86310 SAINT-GERMAIN (club : Cycle Poitevin).
L'engagement est de 7,00 Euros par coureur.

ARTICLE 4 – PERMANENCE

La Permanence de départ se tiendra le **dimanche 17 Juillet de 9h00 à 12h00** à la **Maison du Parc de la Brenne (Le Bouchet – 36300 ROSNAY)**.

La confirmation des partants et le retrait des dossards pour les responsables d'équipes et les coureurs individuels se fait à la permanence (**Salle de réunion (1^{er} étage) – Maison du Parc de la Brenne**) de **9h00 à 10h40 le dimanche 17 Juillet**.

La réunion des directeurs sportifs organisée suivant l'Article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Jury des Commissaires, est fixée à **10h40 le dimanche 17 Juillet** et aura lieu à l'**Auditorium – Maison du Parc de la Brenne**.

ARTICLE 5 – OPÉRATION DE DÉPART

Le quartier des coureurs où pourront stationner les véhicules des équipes est fixé à la **Maison du Parc de la Brenne (Le Bouchet - 36300 ROSNAY)**.

Les coureurs devront signer la feuille de départ entre **11h10 et 12h10 sur le podium situé dans le Village Départ (Parking du Complexe Sportif)**. Ils devront se présenter à la signature par équipe complète. Chaque équipe sera présentée au public par les speakers officiels de l'épreuve.

Le rassemblement et l'alignement des coureurs (appel) s'effectuera à partir de **12h25** (ligne de départ : Parking de la Maison du Parc de la Brenne). Le départ fictif sera prévu à **12h40** et effectué sous l'arche de l'Entrée du Village Départ.
Le **départ réel arrêté** sera prévu à **13h00** et effectué à La Gabrière (D78), après 6,9 km neutralisés.

ARTICLE 6 – RADIO-TOUR

Les informations course (Radios L'Échappée) seront émises par la fréquence **157 ; 57 50 MHz**.

ARTICLE 7 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'Échappée et le Cycle Poitevin.
Le service est assuré au moyen de 4 voitures de dépannage.

ARTICLE 8 – INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMÈTRES

Conformément à l'Article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 9 – RAVITAILLEMENTS (3 Zones)

La première zone de **ravitaillement** est prévue au **km 50** (sortie de Villemort) jusqu'au **km 55** (entrée d'Haims).
La deuxième zone de **ravitaillement** est prévue au **km 83** (sortie de Lussac-les-Châteaux) jusqu'au **km 89** (entrée de Persac).
La troisième zone de **ravitaillement** est prévue au **km 141,5** (après 3^e passage sur la ligne) jusqu'au **km 142,5** (après passage à niveau).
Un panneau matérialisera le début et la fin de ces zones de ravitaillement.

ARTICLE 10 – DÉRIVATION (Arrivée Route du Fond d'Orveau – D83 – Civaux)

Une dérivation obligatoire est mise en place pour les **véhicules des directeurs sportifs à 400 mètres avant la ligne d'arrivée**, ces voitures sont dérivées à gauche (Rond Point) puis prennent direction le Centre Bourg de Civaux pour rejoindre le Parking du Complexe Sportif par la Rue du Cimetière Mérovingien. Ensuite suivre le fléchage des vestiaires/douches vers le Gymnase du Complexe Sportif de Civaux (voir plan site d'arrivée).

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules suivants :

- Direction de l'Organisation
- Commissaires
- Médecin Officiel
- Directeur Sportif du vainqueur s'il arrive détaché avec au moins une minute d'avance (Article 2.3.006 du règlement UCI)

Une dérivation est mise en place pour les **motos à 100 mètres après la ligne d'arrivée** ; ces motos sont dérivées à droite puis à nouveau à droite pour un stationnement sur le Parking du Complexe Sportif, devant le Hall d'accueil.

ARTICLE 11 – DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Jury des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de **10 minutes** du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 12 – CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

- un classement individuel
- un classement des MG
- un classement des RUSHS
- un classement par équipe

Les classements des MG et des RUSHS sont établis par addition de points (voir réglementation MG et Rushs). En outre, les lauréats devront terminer l'épreuve. En cas d'ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de place de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}. Le cas échéant, de la meilleure place obtenue lors du dernier MG ou Rush disputé.

Le classement par équipe se fait par l'addition des 3 meilleures places des coureurs d'une même équipe (Article 2.3.044 du règlement FFC).

ARTICLE 13 – PRIX

Les prix suivants sont attribués :

- la dotation de l'épreuve, conformément au barème FFC, s'élèvera à 1524 € répartis entre les 20 premiers coureurs du classement officiel
- le vainqueur du classement des MG sera récompensé par un prix de **100 €**
- le vainqueur du classement des RUSHS sera récompensé par un prix de **100 €**
- la meilleure équipe sur 3 coureurs au cumul des places recevra une dotation de **100 €**

Le total des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **1824 €**.

ARTICLE 14 – ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique également à l'épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au **Complexe Sportif de Civaux (Vestiaire de gauche, rez de chaussée), situé à 50m du site d'Arrivée** (voir plan site d'arrivée).

ARTICLE 15 – PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition. **Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée.**

- **les trois premiers de l'épreuve**
- **les vainqueurs des classements annexes : MG, RUSHS, ÉQUIPE**
- **le 1^{er} professionnel**
- **le 1^{er} amateur**
- **le meilleur jeune**
- **le plus combatif**
- **le combiné**
- **le fair-play**
- **le premier français**
- **le premier étranger**

Plus le protocole du Challenge d'Or (Individuel, Espoir, Équipe).

ARTICLE 16 – PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

RÈGLEMENT DU CHALLENGE MEILLEUR GRIMPEUR



1 – Les endroits qui compteront pour le Challenge Meilleur Grimpeur seront matérialisés par des panneaux ainsi qu’au sol :

MG (pancarte publicitaire à l’endroit du classement)

5 points au premier
3 points au deuxième
1 point au troisième

En cas d’ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de places de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}.
Le cas échéant de la meilleure place obtenue lors du dernier sprint disputé.

2 – Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 15 meilleurs grimpeurs sélectionnés.

3 – Le lauréat devra terminer l’épreuve.

MG 1	COTE DE POULIGNY-SAINT-PIERRE	D975	1 km avant Pouligny-Saint-Pierre	Km 17,5
MG 2	COTE DE LURAI	D50	Route de Fournioux	Km 27,5
MG 3	COTE DE PRÉ CHÂTAIN	VO	1,5 km après Ingrandes	Km 44
MG 4	COTE DE L’ÉBEAUPIN	VO	Entre Jouhet et Pindray	Km 66
MG 5	COTE DE PINDRAY	Centre-Bourg	Face à la Mairie	Km 67,3
MG 6	COTE DE PERSAC	D11	1 km avant Persac	Km 88
MG 7	COTE DE GOUEX	D31	Route de Verrières	Km 95
MG 8	COTE DU BERGAULT	VO	1 km après Mazerolles	Km 100,5
MG 9	COTE DE CHANEST	VO	Entre Mazerolles et Civaux	Km 103
MG 10	COTE DE LA PARTHENIÈRE	VO	Sortie de La Parthenière (passage)	Km 115
MG 11	COTE DES RIVALIÈRES	VO	1 km après Ribes (passage)	Km 123,5
MG 12	COTE DE LA PARTHENIÈRE	VO	Sortie de La Parthenière (° passage)	Km 130
MG 13	COTE DES RIVALIÈRES	VO	1 km après Ribes (° passage)	Km 138,5
MG 14	COTE DE LA PARTHENIÈRE	VO	Sortie de La Parthenière (° passage)	Km 145
MG 15	COTE DES RIVALIÈRES	VO	1 km après Ribes (° passage)	Km 153,5

RÈGLEMENT DU CHALLENGE DES RUSHS



1 – Les endroits qui compteront pour le Challenge des Rushs seront matérialisés par des panneaux ainsi qu’au sol :

RUSH (pancarte publicitaire à l’endroit du Sprint)

5 points au premier
3 points au deuxième
1 point au troisième

En cas d’ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de places de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}.
Le cas échéant de la meilleure place obtenue lors du dernier sprint disputé.

2 – Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 18 rushs sélectionnés.

3 – Le lauréat devra terminer l’épreuve.

RUSH 1	LINGÉ	D6	Entrée de Lingé	Km 7,5
RUSH 2	LUREUIL	Centre-Bourg	Place de l’Église	Km 11,4
RUSH 3	POULIGNY-SAINT-PIERRE	D43	Route de Tournon-Saint-Martin	Km 18,8
RUSH 4	PREUILLY-LA-VILLE	D62A	Entrée de Preuilly-la-Ville	Km 24,5
RUSH 5	MÉRIGNY	D43	Entrée de Mérygn	Km 37
RUSH 6	INGRANDES	D50	Entrée d’Ingrandes	Km 42
RUSH 7	VILLEMORT	Centre-Bourg	Route d’Haims	Km 49
RUSH 8	HAIMS	D119	Entrée d’Haims	Km 55
RUSH 9	JOUHET	D5	Route de Montmorillon	Km 63
RUSH 10	SILLARS	D116	Entrée de Sillars	Km 77,5
RUSH 11	LUSSAC-LES-CHÂTEAUX	D11	Route de Persac	Km 83
RUSH 12	PERSAC	D11	Entrée de Persac	Km 89
RUSH 13	GOUEX	D25	Entrée de Gouex	Km 94
RUSH 14	MAZEROLLES	D727	Entrée de Mazerolles	Km 99,5
RUSH 15	CIVAUX	Ligne	1 ^{er} passage devant podium	Km 111,8
RUSH 16	CIVAUX	Ligne	2 ^e passage devant podium	Km 126,5
RUSH 17	CIVAUX	Ligne	3 ^e passage devant podium	Km 141,2
RUSH 18	CIVAUX	Ligne	4 ^e passage devant podium	Km 155,9

LE COMC VOUS PRÉSENTE

LE 14^{ème} SOUVENIR « ROUSSE - PERRIN »

**MANCHE FINALE DU CHALLENGE D'OR 2016
COMC / CENTRE PRESSE - NOUVELLE RÉPUBLIQUE**

AVEC LA COLLABORATION DE

www.directvelo.com et www.velofotopro.com

SOUS LE PARRAINAGE DE :



Lundi 18 Juillet 2016

14^{ème} SOUVENIR « ROUSSE - PERRIN »

Course Cycliste Élite FFC 1.12.1

Épreuve en ligne de 178,4 km

Départ : **SAINT-SAVIN** (Place de la Libération, face à la Mairie)
Arrivée : **LA TRIMOUILLE** (Rue Alsace-Lorraine)

Club Organisateur : **VELO CLUB CANTONAL TRIMOUILLAIS**
8, Place de la Mairie – 86290 LA TRIMOUILLE

Responsable Organisation : **Lilian SUIRE**
8, Allée des Marronniers – 86290 LA TRIMOUILLE
Tel : 06 88 75 08 49
Mail : lisuire.vcct@orange.fr

Engagements par internet : www.ffc.fr
(Clôture le 6 Juillet 2016)



14^{ème} SOUVENIR « ROUSSE - PERRIN »
(SAINT-SAVIN – LA TRIMOUILLE)

LISTE DES OPÉRATIONS DE DÉPART
SAINT-SAVIN (86)

Lundi 18 Juillet : SAINT-SAVIN 86310

Lieu : Place de la Libération

Organisation Sportive :

=> Permanence / Secrétariat : Salle des Associations (Rue de la Traverse)

☎ 06.73.26.51.97 (H. PECQUENARD)

Heure d'ouverture : **9h00 à 12h15**

FLECHAGE VERT

=> Contrôle des licences, Remise des dossards et plaques de cadres : (équipes et coureurs individuels)

Heure d'ouverture : **9h15 à 11h00**

FLECHAGE ORANGE

(Confirmation à la suite de la liste des partants)

=> Réunion des Directeurs Sportifs avec l'Organisation et le Jury des commissaires :

Heure : **11h00**

Salle des Associations

=> Distribution de la liste définitive des partants :

Heure : **11h45**

=> Signature et Présentation des équipes sur le podium du Village Départ : Place de la Libération

(Les Coureurs sont priés de se présenter en équipe par ordre de dossards pour l'émargement au podium situé près du Village Départ)

Heure : **11h40 à 12h25**

FLECHAGE BLEU

=> Rassemblement et Appel des coureurs : Ligne situé sous l'Arche de Départ (face à la Mairie)

Heure : **12h35**

=> Départ fictif : **SAINT-SAVIN** (face à la Mairie) pour un tour neutralisé de 1 km jusqu'à la Mairie de Saint-Germain

Heure: **12h50**

=> Départ réel : **SAINT-GERMAIN** (Rue Léon Barbarin, face à la Mairie)

Heure : **13h00**

Organisation Logistique : **SAINT-SAVIN** (Village Départ, Place de la Libération)

=> Accueil des suiveurs, chauffeurs, pilotes, invités : **9h00**

=> Ouverture Village (dégustation de produits locaux) : **9h40**

=> Pose des récepteurs - radios par l'Échappée au parking officiel : **10h00**

=> Restauration des suiveurs : **10h15 à 12h15** (Village Départ, Place de la Libération)

=> Réunion pilotes et chauffeurs : **10h30**

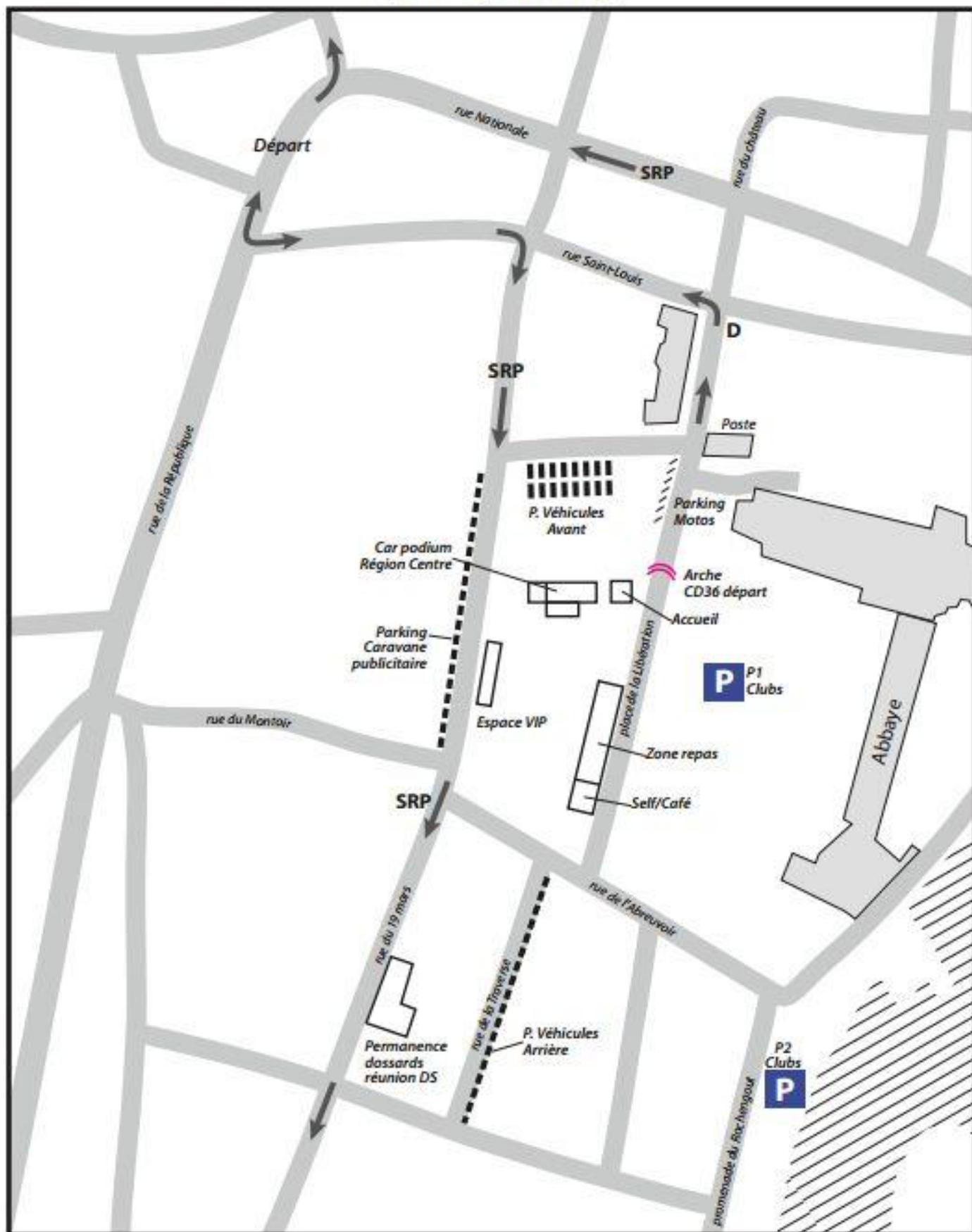
=> Départ de la Caravane Publicitaire : **12h10**

=> Mise en place des Véhicules « Course » : **12h35**

=> Départ Fictif de l'épreuve : **12h50** (pour un tour de présentation jusqu'à Saint-Germain)

=> Départ Réel : **13h00 précises** **SAINT-GERMAIN** (Rue Léon Barbarin, face à la Mairie)

PLAN DÉPART SOUVENIR ROUSSE/PERRIN - ST SAVIN (lundi 18 juillet 2016)



Lundi 18 Juillet 2016

**SOUVENIR « ROUSSE - PERRIN »
SAINT-SAVIN (Vienne) – LA TRIMOUILLE (Vienne)**

Finale du Challenge d'Or 2016 "COMC - DirectVelo.com - Nouvelle République - Centre Presse"

Points spécifiques	Classements	Kilométrage			ITINÉRAIRE 178,4 km Épreuve Cycliste Élite Nationale Catégorie 1.12.1	Heures de passages		
		Partiel	Parcours	À parcourir		Caravane publicitaire	Horaires à 44 km/h	Dernier coureur
DJ VD					SAINT-SAVIN (Place de la Libération) Lieu de Rassemblement Appel : Place de la Libération (Face à l'Abbaye) Départ Fictif pour Tour de Présentation par : Rue des Halles – Rue Saint-Louis – Place de la République – Grand Rue – Le Vieux Pont			
DJ RE					SAINT-GERMAIN (1^{ère} Fois) Rue du Vieux Pont – Rue Léon Barbarin (1 km neutralisé)			
DJ VD			0	178,4	Départ Réel : SAINT-GERMAIN (Face à la Mairie) Rue Léon Barbarin – Avenue de l'Europe – Le Pont Neuf		12 h 35	
DJ VD		1	1	177,4	SAINT-SAVIN (2^{ème} Fois) Rue Nationale – Place de la République – Rue Saint-Louis – Rue des 4 Vents – Place de la Libération – Rue du 19 Mars 1962 – Rue de l'Abbaye – Rue de la Vigne aux Moines – D11		12 h 50	
DJ VD					SAINT-SAVIN (2^{ème} Fois) Rue Nationale – Place de la République – Rue Saint-Louis – Rue des 4 Vents – Place de la Libération – Rue du 19 Mars 1962 – Rue de l'Abbaye – Rue de la Vigne aux Moines – D11		13 h 01	13 h 02
DJ RE	PC 1	3,4	4,4	174	ANTIGNY (1^{ère} Fois) Rue de la Gartempe – Place de la Mairie – Rue du 19 Mars 1962 – Rue Marcel Giraudet – Rue des Vieilles Vignes – D33 – Carrefour (D33/D5) – D5		13 h 06	13 h 07
DJ VD	MG 1				SAINT-GERMAIN (2^{ème} Fois) Rue Pierre Martin – Place du Theil – Rue Pierre Martin – Rue Léon Barbarin – Route d'Angles – D5 – Carrefour (D5/D136) – D136		13 h 13	13 h 14
DJ RE	PC 2	5	9,4	169	SAINT-GERMAIN (2^{ème} Fois) Rue Pierre Martin – Place du Theil – Rue Pierre Martin – Rue Léon Barbarin – Route d'Angles – D5 – Carrefour (D5/D136) – D136		13 h 19	13 h 21
DJ VD	PC 3	4,9	14,3	164,1	NALLIERS (1^{ère} Fois) Rue des Écoles – Place de l'Église – Rue Guy Lejeune – Route de Saint-Savin – D11 – La Maison Neuve – D11 – Roussac – D11	Mise en place 11 h 50	13 h 25	13 h 27
DJ RE	MG 2				SAINT-SAVIN (3^{ème} Fois) Rue du 8 Mai 1945 – Place de la Gassotte – Rond Point du Square – Rue des Grandes Murailles – Place de la République – Rue Saint-Louis – Rue des 4 Vents – Place de la Libération – Rue du 19 Mars 1962 – Rue de l'Abbaye – Rue de la Vigne aux Moines – D11	12 h 10 <i>Départ vers Antigny</i>	13 h 25	13 h 27
DJ VD	PC 4	4,5	18,8	159,6	SAINT-SAVIN (3^{ème} Fois) Rue du 8 Mai 1945 – Place de la Gassotte – Rond Point du Square – Rue des Grandes Murailles – Place de la République – Rue Saint-Louis – Rue des 4 Vents – Place de la Libération – Rue du 19 Mars 1962 – Rue de l'Abbaye – Rue de la Vigne aux Moines – D11		13 h 25	13 h 27
DJ VD	PC 5	3,5	22,3	156,1	ANTIGNY (2^{ème} Fois) Rue de la Gartempe – Place de la Mairie – Rue du 19 Mars 1962 – Rue Marcel Giraudet – Rue des Vieilles Vignes – D33 – Carrefour (D33/D5) – D5	12 h 16	13 h 30	13 h 33
DJ RE	MG 3				SAINT-GERMAIN (3^{ème} Fois) Rue Pierre Martin – Place du Theil – Rue Pierre Martin – Rue Léon Barbarin – Route d'Angles – D5 – Carrefour (D5/D136) – D136	12 h 23	13 h 37	13 h 40
DJ VD	PC 6	5	27,3	151,1	SAINT-GERMAIN (3^{ème} Fois) Rue Pierre Martin – Place du Theil – Rue Pierre Martin – Rue Léon Barbarin – Route d'Angles – D5 – Carrefour (D5/D136) – D136	12 h 29	13 h 43	13 h 46
DJ VD	PC 7	4,9	32,2	146,2	NALLIERS (2^{ème} Fois) Rue des Écoles – Place de l'Église – Rue Guy Lejeune – Route de Saint-Savin – D11 – La Maison Neuve – D11 – Roussac – D11	12 h 29	13 h 43	13 h 46
DJ RE	MG 4				SAINT-SAVIN (4^{ème} Fois) Rue du 8 Mai 1945 – Place de la Gassotte – Rond Point du Square – Rue des Grandes Murailles – Place de la République – Rue Saint-Louis – Rue des 4 Vents – Place de la Libération – Rue du 19 Mars 1962 – Rue de l'Abbaye – Rue de la Vigne aux Moines – D11	12 h 35	13 h 49	13 h 53
DJ VD	PC 8	4,5	36,7	141,7	SAINT-SAVIN (4^{ème} Fois) Rue du 8 Mai 1945 – Place de la Gassotte – Rond Point du Square – Rue des Grandes Murailles – Place de la République – Rue Saint-Louis – Rue des 4 Vents – Place de la Libération – Rue du 19 Mars 1962 – Rue de l'Abbaye – Rue de la Vigne aux Moines – D11	12 h 35	13 h 49	13 h 53
DJ VD	PC 9	3,5	40,2	138,2	ANTIGNY (3^{ème} Fois) Rue de la Gartempe – Place de la Mairie – Rue du 19 Mars 1962 – Rue Marcel Giraudet – Rue des Vieilles Vignes – D33 – Carrefour (D33/D5) – D5 (Direction Jouhet)	Attente Sommet Côte* 13 h 08	13 h 54	13 h 59
DJ RE	MG 5				JOUHET Route de Saint-Savin – Route de Montmorillon – D5 – La Cadrie – D5 – La Rue – D5	13 h 13	14 h 03	14 h 08
DJ VD	PC 10	6,7	46,9	131,5	JOUHET Route de Saint-Savin – Route de Montmorillon – D5 – La Cadrie – D5 – La Rue – D5	13 h 13	14 h 03	14 h 08
DJ VD	PC 11	7	53,9	124,5	MONTMORILLON Route de Saint-Savin – Rue des Clavières – Rue des Combes – Rue Daniel Cormier – Route d'Haims – Les Combes – D118 – Rillé – D118	13 h 20	14 h 12	14 h 18
DJ VD	MG 6				HAIMS Route de Montmorillon – Place de la Mairie – Route de Villemort – D119 – Les Vieilles Vignes – D119	Arrêt Village 15' 13 h 43	14 h 12	14 h 18
DJ VD	PC 12	8,9	62,8	115,6	HAIMS Route de Montmorillon – Place de la Mairie – Route de Villemort – D119 – Les Vieilles Vignes – D119	13 h 43	14 h 24	14 h 31
DJ RE	PC 13	5,6	68,4	110	VILLEMORT Route d'Haims – D119 – Carrefour (D119/D32) – D32	13 h 49	14 h 31	14 h 38
DJ RE	MG 6	5,5	73,9	104,5	BÉTHINES Rue du Salleron – Place du Général de Gaulle – Rue de la Fontaine – D32 – Carrefour (D32/D675) – D32 – Jemelle – D32	13 h 54	14 h 39	14 h 47
DJ ID								

(1) DJ : Drapeau Jaune
RE : Route Étroite
(2) MG : Meilleur Grimpeur

DD : Descente Dangereuse
RP : Rond-Point
PC : Point Chaud

ID : Îlot Directionnel
VD : Virage Dangereux

PE : Pont Étroit

PN : Passage à Niveau

Points spécifiques	Classements	Kilométrage			ITINÉRAIRE 178,4 km Épreuve Cycliste Élite Nationale Catégorie 1.12.1	Heures de passages		
		Partiel	Parcours	À parcourir		Caravane publicitaire	Horaires à 44 km/h	Dernier coureur
DJ RE DJ ID	MG 7	10,1	84	94,4	LIGLET Route du Pré des Gardes – Grand'Rue – Place de la Mairie – Route de Fontmorond – D32 – Carrefour (D32/D727) – D32	14 h 04	14 h 53	15 h 02
DJ VD	MG 8 MG 9	6,9	90,9	87,5	LA TRIMOUILLE (1^{ère} Fois) Route de Bélâbre – Route de Saint Pierre – Saint- Pierre – Route de Martreuil – D122 – La Jonchère – D122 - Carrefour (D122/10) – D10	14 h 11	15 h 02	15 h 12
DJ VD	MG 10 PC 14	12,4	103,3	75,1	THOLLET D10 – Blé – D10 – Carrefour (D10/D121) – D10	14 h 23	15 h 19	15 h 30
DJ RP	PC 15	5,1	108,4	70	LES HÉROLLES Route des Justices – Carrefour (D10/D123) – Avenue de la Barre – D123 – Rond Point de la Croix de Labron (D123/D121) – D124	14 h 28	15 h 26	15 h 37
DJ VD	MG 11	4,9	113,3	65,1	COULONGES Route de la Fond Bideau – Route de la Planche – D124 – Benaize – D124 – Carrefour (D124/VO) – VO – Lajonc – VO – Carrefour de Rimord (VO/D122) – D122 – Carrefour (D122/D124) – D124 – Carrefour (D124/D10) – D10	14 h 33	15 h 33	15 h 45
DJ VD DJ VD	MG 12	6,5	119,8	58,6	BRIGUEIL-LE-CHANTRE Route de la Côte des Vignes – Rue de l'Asse – Le Pont – D10 – Carrefour de la Laiterie (D10/D675) – D675	14 h 42	15 h 42	15 h 54
DJ RE	PC 16	10,2	130	48,4	LA TRIMOUILLE (2^{ème} Fois) Route du Dorat – Rue de la République – Rue Victor Hugo – Rue Octave Bernard – Rue Gambetta	14 h 56	15 h 56	16 h 10
DJ RE DJ ID	PC 17	0,4	130,4	48	Entrée Circuit Rue Alsace Lorraine	14 h 56	15 h 56	16 h 10
DJ RE DJ ID	PC 18	6,9	137,3	41,1	LA TRIMOUILLE (1^{er} Passage sur la Ligne) VO – La Braudière – VO – La Jacquemin – VO – D121	15 h 06	16 h 06	16 h 20
DJ RE DJ ID	MG 13	3,5	140,8	37,6	JOURNET (1^{ère} Fois) Route de la Trimouille – Rue de la Nougerie – Place du Prieuré Saint-Jean – Avenue de la Gare – Route de Saint-Léomer – D33 – Carrefour (D33/D727) – D33	15 h 11	16 h 11	16 h 26
DJ RE	PC 19	5,2	146	32,4	SAINT-LÉOMER (1^{ère} Fois) Rue des Chaumettes – Rue de la Creuzette – VO – Carrefour (VO/D727) – D727 – Chambord – D727	15 h 18	16 h 18	16 h 33
DJ RE DJ ID	PC 20	0,4	146,4	32	LA TRIMOUILLE (3^{ème} Fois) Route de Montmorillon – Avenue de la Liberté – Rue de la Croix Saint-Jean – Rue Alsace Lorraine (Fin du 1^{er} Tour)	15 h 18 (Arrêt)	16 h 18	16 h 33
DJ RE DJ ID	MG 14	6,9	153,3	25,1	Rue Alsace Lorraine – VO – La Braudière – VO – La Jacquemin – VO – D121	16 h 28	16 h 28	16 h 44
DJ RE DJ ID	PC 21	3,5	156,8	21,6	JOURNET (2^{ème} Fois) Route de la Trimouille – Rue de la Nougerie – Place du Prieuré Saint-Jean – Avenue de la Gare – Route de Saint-Léomer – D33 – Carrefour (D33/D727) – D33	16 h 33	16 h 33	16 h 49
DJ RE	PC 22	5,2	162	16,4	SAINT-LÉOMER (2^{ème} Fois) Rue des Chaumettes – Rue de la Creuzette – VO – Carrefour (VO/D727) – D727 – Chambord – D727	16 h 40	16 h 40	16 h 57
DJ RE DJ ID		0,4	162,4	16	LA TRIMOUILLE (4^{ème} Fois) Route de Montmorillon – Avenue de la Liberté – Rue de la Croix Saint-Jean – Rue Alsace Lorraine (Fin du 2^{ème} Tour)	16 h 40	16 h 40	16 h 57
DJ RE DJ ID		6,9	169,3	9,1	LA TRIMOUILLE (3^{ème} Passage sur la Ligne) Rue Alsace Lorraine – VO – La Braudière – VO – La Jacquemin – VO – D121	16 h 50	16 h 50	17 h 07
DJ RE DJ ID		3,5	172,8	5,6	JOURNET (3^{ème} Fois) Route de la Trimouille – Rue de la Nougerie – Place du Prieuré Saint Jean – Avenue de la Gare – Route de Saint-Léomer – D33 – Carrefour (D33/D727) – D33	16 h 55	16 h 55	17 h 13
DJ RE DJ ID		5,2	178	0,4	SAINT-LÉOMER (3^{ème} Fois) Rue des Chaumettes – Rue de la Creuzette – VO – Carrefour (VO/D727) – D727 – Chambord – D727	17 h 02	17 h 02	17 h 20
DJ RE DJ ID		0,4	178,4	0	LA TRIMOUILLE (5^{ème} Fois) Route de Montmorillon – Avenue de la Liberté – Rue de la Croix Saint-Jean – Rue Alsace Lorraine (Fin du 3^{ème} Tour)	17 h 02	17 h 02	17 h 20
					ARRIVÉE (Rue Alsace Lorraine) Ligne droite de 400 mètres en léger faux plat			

(1) DJ : Drapeau Jaune
RE : Route Étroite
(2) MG : Meilleur Grimpeur

DD : Descente Dangereuse
RP : Rond-Point
PC : Point Chaud

ID : Îlot Directionnel
VD : Virage Dangereux

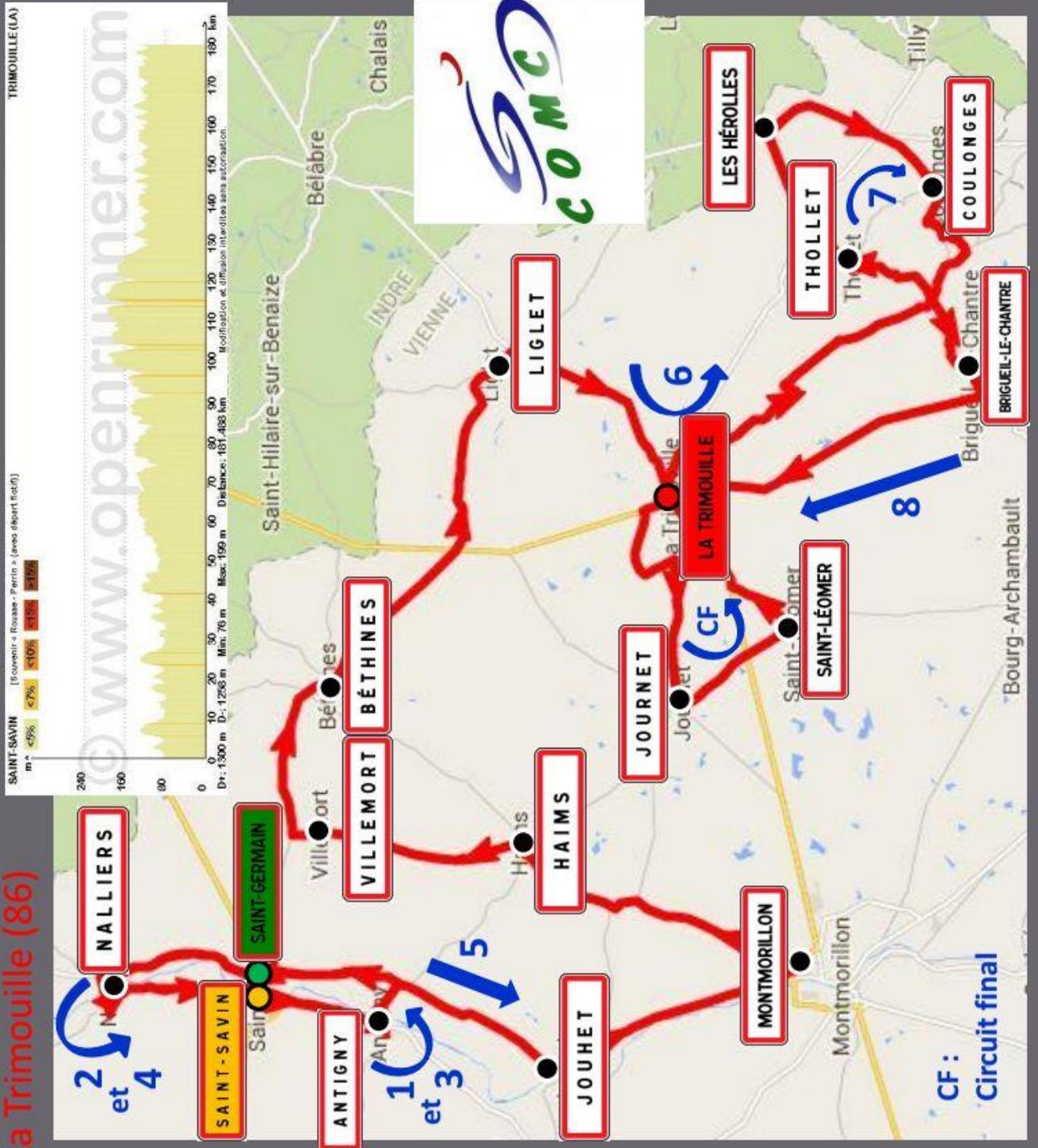
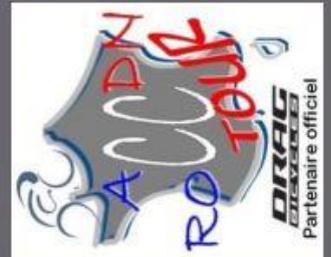
PE : Pont Étroit

PN : Passage à Niveau

14^e SOUVENIR « ROUSSE - PERRIN »

Saint-Savin (86) - La Trimouille (86)

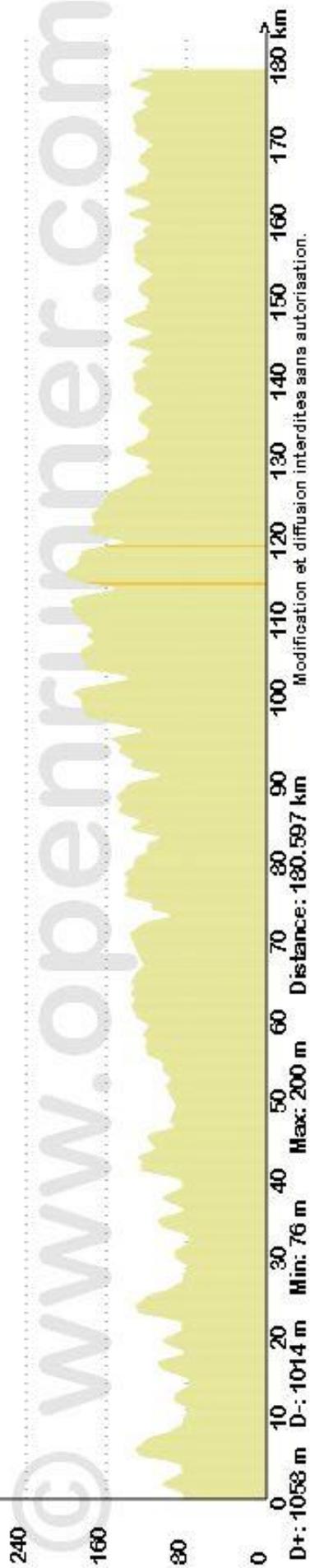
Lundi 18 Juillet
178,4 km



TRIMOUILLE (LA)

SAINT-GERMAIN [Souvenir « Rousseau - Perrin »]

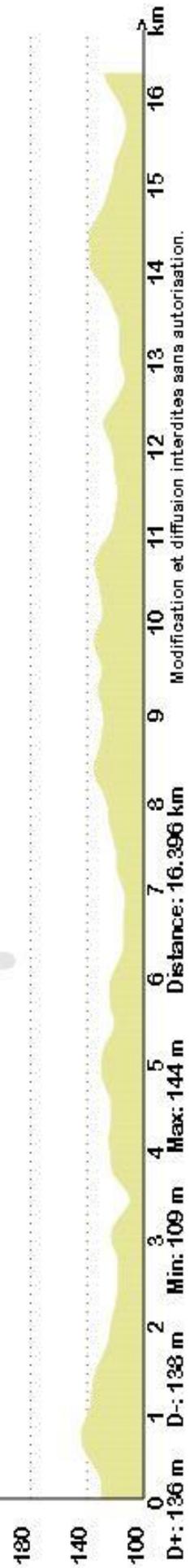
m ^ <5% <7% <10% <15% >15%



TRIMOUILLE (LA)

TRIMOUILLE (LA) [Souvenir « Rousseau - Perrin » - Circuit final (3 tours)]

m ^ <5% <7% <10% <15% >15%



14^{ème} SOUVENIR « ROUSSE - PERRIN » (SAINT-SAVIN – LA TRIMOUILLE)

LISTE DES OPÉRATIONS D'ARRIVÉE LA TRIMOUILLE (86)

- => Entrée sur le Circuit final du Souvenir « Rousse - Perrin » : Caravane : 14h56 Course : 15h56
- => Premier Passage sur la Ligne d'arrivée : Caravane : 14h56 Course : 15h56
- => Deuxième Passage sur la Ligne d'arrivée : Caravane : 15h18 (arrêt) Course : 16h18
- => Troisième Passage sur la Ligne d'arrivée : Course : 16h40
- => Arrivée de l'épreuve prévue vers 17h02 (à 44 km/h de moyenne)
- => Cérémonie protocolaire sur le camion podium :

Début **10 minutes** après l'arrivée avec remise des gerbes, trophées, coupes et écharpes, en présence des différentes personnalités et partenaires.

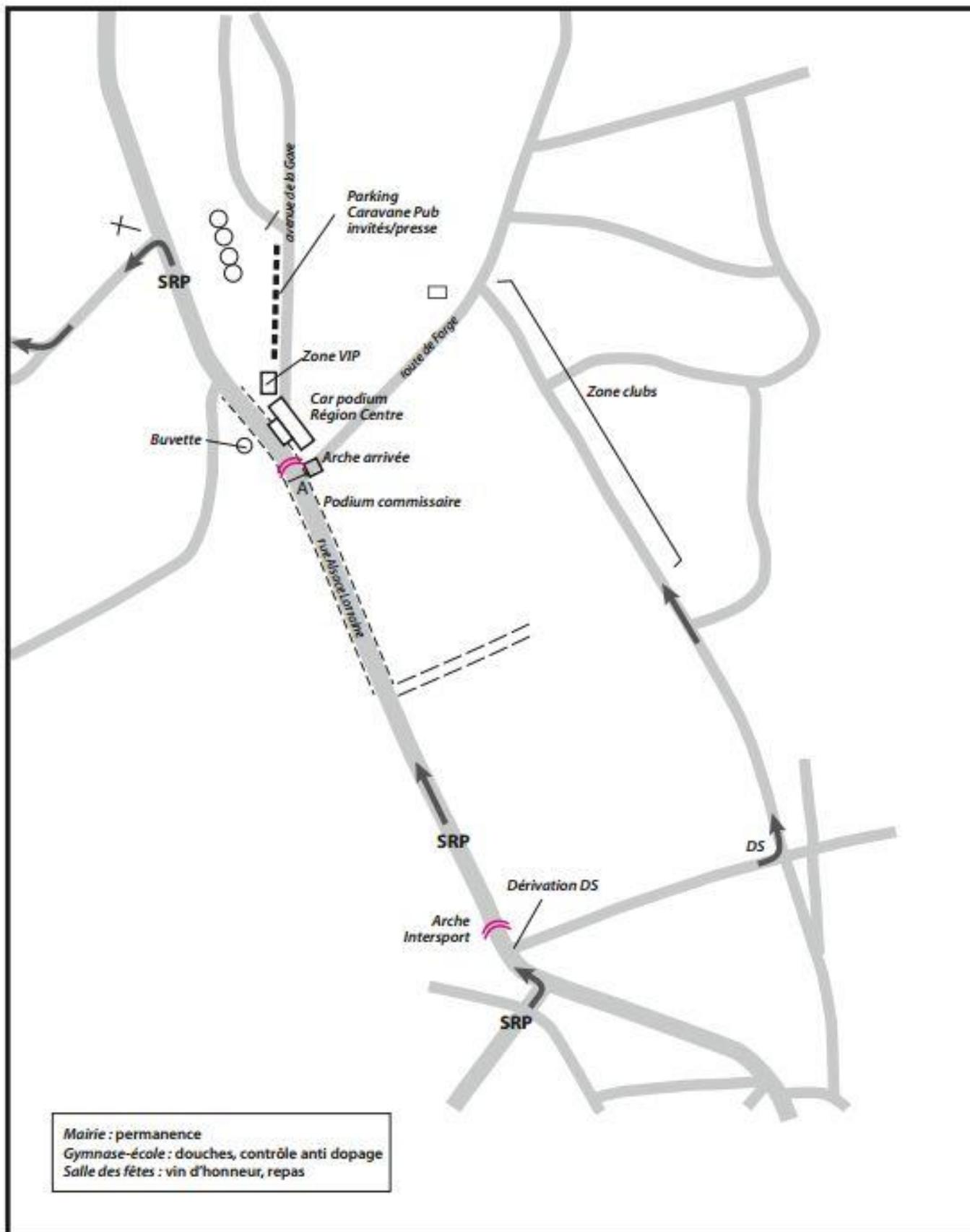
Les coureurs suivants sont attendus en tenue sportive, **le plus rapidement**, sur le podium :

- LES LAUREATS DE L'ÉPREUVE :**
- le 1^{er}
 - le 2^e
 - le 3^e
 - le Meilleur Sprinteur (Rushs)
 - le Meilleur Grimpeur
 - le Lauréat du Souvenir Raymond-Perrin (MG11)
 - le Lauréat du Combiné
 - le Plus Combatif
 - le Fair-play
 - le Meilleur Français
 - le Meilleur Étranger
 - la Meilleure Équipe

LES LAUREATS DU CHALLENGE D'OR 2016 (INDIVIDUEL, ESPOIR, ÉQUIPE)

- => Permanence : Mairie (Salle au rez-de-chaussée)
Organisation et réception des équipes
- => Salle des Commissaires (classements) : Mairie (Salle au rez-de-chaussée) ☎ : 06.73.26.51.97 (H. PECQUENARD)
Heure d'ouverture : 16h30 **FLECHAGE VERT**
- => Vestiaires : Gymnase (Route de Journet)
Heure d'ouverture : 15h30 **FLECHAGE JAUNE**
- => Communiqué de résultats : Mairie (Salle au rez-de-chaussée)
🌐 www.stsport.fr ou www.directvelo.com
- => Contrôle médical (pour les coureurs concernés) : École (à côté de la Mairie) ☎ : 06.83.32.15.22 (Y. BIGAUD)
Heure : de suite après l'arrivée du dernier concurrent **FLECHAGE ROSE**
- => Classements : Podium, puis officialisation par les commissaires à la permanence
- => Salle de Presse : Mairie (Salle au rez-de-chaussée) ☎ : 06.75.25.91.89 (C. CONGOURDEAU)
- => Permanence matériel : Véhicules : Fourgon Brugier et Camion Jubert
- => Réception du Souvenir « Rousse - Perrin » : Salle des Fêtes (Route de Journet) à partir de 18h45 (Vin d'honneur)
- => Repas : Salle des Fêtes, à partir de 20h00
- => Spectacle musical : Salle des Fêtes, de 20h45 à 22h30

PLAN ARRIVÉE - LA TRIMOUILLE (lundi 18 juillet 2016)



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Souvenir « Rousse - Perrin »

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le Souvenir « Rousse - Perrin » est organisé par le Vélo Club Cantonal Trimouillais, dont le siège social est au 8, Place de la Mairie 86290 LA TRIMOUILLE, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se dispute le Lundi 18 Juillet 2016.

ARTICLE 2 – TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégories : Hommes Élites Professionnels et Amateurs 1^{ère} et 2^{ème} catégories. Elle est inscrite au calendrier Élite FFC en Classe 1.12.1.

ARTICLE 3 – PARTICIPATION

Conformément à l'Article 2.1.005 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte à titre individuel ou aux équipes suivantes : Équipes Continentales françaises, DN1, DN2, DN3, autres clubs français non labellisés, clubs ou sélections étrangères (maximum 3 équipes).

Conformément à l'Article 2.2.003 du règlement FFC, le nombre de coureurs partants est limité à 200. Les engagements peuvent se faire par équipe ou individuellement et doivent être parvenus à l'organisateur avant le 6 Juillet 2016, à l'adresse suivante : SUIRE Lilian 8, Allée des Marronniers 86290 LA TRIMOUILLE (club : Vélo Club Cantonal Trimouillais).

L'engagement est de 7,00 Euros par coureur.

ARTICLE 4 – PERMANENCE

La Permanence de départ se tiendra le **Lundi 18 Juillet de 9h00 à 12h15** à la **Salle des Associations de Saint-Savin (86310)**.

La confirmation des partants et le retrait des dossards pour les responsables d'équipes et les coureurs individuels se fait à la Permanence (**Salle des Associations**) de **9h00 à 10h50** le **Lundi 18 Juillet**.

La réunion des directeurs sportifs organisée suivant l'Article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Jury des Commissaires, est fixée à **11h00** le **Lundi 18 Juillet** et aura lieu à la **Salle des Associations de Saint-Savin**.

ARTICLE 5 – OPÉRATION DE DÉPART

Le quartier des coureurs où pourront stationner les véhicules des équipes est fixé **Place de la Libération à Saint-Savin (86310)**.

Les coureurs devront signer la feuille de départ entre **11h40 et 12h25** sur le **podium situé dans le Village Départ (Place de la Libération à Saint-Savin)**. Ils devront se présenter à la signature par équipe complète. Chaque équipe sera présentée au public par les speakers officiels de l'épreuve.

Le rassemblement et l'alignement des coureurs (appel) s'effectuera à partir de **12h20** (ligne de départ : Face à la Mairie).

Le départ fictif sera prévu à **12h35** et effectué face à la Mairie de Saint-Savin (près du Village Départ).

Le **départ réel arrêté** sera prévu à **13h00** et effectué devant la Mairie de Saint-Germain (Rue Léon Barbarin), après 1 km neutralisé.

ARTICLE 6 – RADIO-TOUR

Les informations course (Radios L'Échappée) seront émises par la fréquence **157 ; 57 50 MHz**.

ARTICLE 7 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'Échappée et le Cycle Poitevin.

Le service est assuré au moyen de 4 voitures de dépannage.

La première zone de **ravitaillement** est prévue au **km 48** (sortie de Jouhet) jusqu'au **km 52,5** (entrée de Montmorillon).

La deuxième zone de **ravitaillement** est prévue au **km 104,5** (sortie de Thollet) jusqu'au **km 111** (Rond-Point de la Croix de Labron).

La troisième zone de **ravitaillement** est prévue au **km 143** (Carrefour VO/D727 après Saint-Léomer) jusqu'au **km 145,5** (entrée de La Trimouille).

ARTICLE 8 – INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMÈTRES

Conformément à l'Article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 9 – RAVITAILLEMENTS (3 Zones)

Un panneau matérialisera le début et la fin de ces zones de ravitaillement.

ARTICLE 10 – DÉRIVATION (Arrivée Rue Alsace-Lorraine – La Trimouille)

Une dérivation obligatoire est mise en place pour les **véhicules des directeurs sportifs à 300 mètres avant la ligne d'arrivée**, ces voitures sont dérivées à droite (Allée des Marronniers) puis à gauche (Rue Pasteur), où se situe le parking. Pour information, les vestiaires/douches sont au Gymnase (Route de Journet) (voir plan site d'arrivée).

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules suivants :

- Direction de l'Organisation
- Commissaires
- Médecin Officiel
- Directeur Sportif du vainqueur s'il arrive détaché avec au moins une minute d'avance (Article 2.3.006 du règlement UCI)

Une dérivation est mise en place pour les **motos à 200 mètres après la ligne d'arrivée** ; ces motos sont dérivées vers la Coopérative (Parking).

Un autre parking est prévu après la ligne pour les véhicules commissaires et officiels (D675 - à côté de la Coopérative).

ARTICLE 11 – DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Jury des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de **10 minutes du peloton principal** doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 12 – CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

- un classement individuel
- un classement des MG
- un classement des ruschs
- un classement par équipe

Les classements des MG et des ruschs sont établis par addition de points (voir réglementation MG et ruschs). En outre, les lauréats devront terminer l'épreuve. En cas d'ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de place(s) de 1^{er}, 2^{ème}, et 3^{ème}. Le cas échéant, de la meilleure place obtenue lors du dernier MG ou rusch disputé.

Le classement par équipe se fait par l'addition des 3 meilleures places des coureurs d'une même équipe (Article 2.3.044 du règlement FFC).

ARTICLE 13 – PRIX

Les prix suivants sont attribués :

- la dotation de l'épreuve, conformément au barème FFC, s'élèvera à 1524 € répartis entre les 20 premiers coureurs du classement officiel
- le vainqueur du classement des MG sera récompensé par un prix de **100 €**
- le vainqueur du classement des ruschs sera récompensé par un prix de **100 €**
- la meilleure équipe sur 3 coureurs au cumul des places recevra une dotation de **100 €**

Le total des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 1824 €.

ARTICLE 14 – ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique également à l'épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à l'**École (à côté de la Mairie), située à 500 m du site d'arrivée** (voir plan site d'arrivée) (Tél. : 06.83.32.15.22 – Yannick Bigaud).

ARTICLE 15 – PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition. **Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée.**

- **les trois premiers de l'épreuve**
- **les vainqueurs des classements annexes : ruschs, MG, équipe**
- **le lauréat du Souvenir Raymond-Perrin (MG 11)**
- **le 1^{er} professionnel**
- **le 1^{er} amateur**
- **le meilleur jeune**
- **le plus combatif**
- **le combiné**
- **le fair-play**
- **le premier français**
- **le premier étranger**

Plus le protocole du Challenge d'Or (Individuel, Espoir, Équipe).

ARTICLE 16 – PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

RÈGLEMENT DU CHALLENGE MEILLEUR GRIMPEUR

1 – Les endroits qui compteront pour le Challenge Meilleur Grimpeur seront matérialisés par des panneaux ainsi qu’au sol :

MG (pancarte publicitaire à l’endroit du classement)

5 points au premier
3 points au deuxième
1 point au troisième

En cas d’ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de place(s) de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}.
Le cas échéant de la meilleure place obtenue lors du dernier sprint disputé.

2 – Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 14 meilleurs grimpeurs sélectionnés.

3 – Le lauréat devra terminer l’épreuve.

MG 1	COTE DU MOULIN D’ANTIGNY	D33	Sortie d’Antigny	Km 4,5
MG 2	COTE DE ROUSSAC	D11	Sortie de Nalliers	Km 16
MG 3	COTE DU MOULIN D’ANTIGNY	D33	Sortie d’Antigny	Km 23,5
MG 4	COTE DE ROUSSAC	D11	Sortie de Nalliers	Km 34
MG 5	COTE DU MOULIN D’ANTIGNY	D33	Sortie d’Antigny	Km 42,5
MG 6	COTE DE BÉTHINES	Centre-Bourg	Place du Général de Gaulle	Km 74
MG 7	COTE DE LIGLET	D32	Entrée de Liglet	Km 83,5
MG 8	COTE DE SAINT-PIERRE	D121	Sortie de La Trimouille	Km 92
MG 9	COTE DE LA JONCHÈRE	D122	8 km après La Trimouille	Km 99
MG 10	COTE DE BLÉ	D10	Sortie de Thollet	Km 104
MG 11	COTE DE LAJONC	VO	Entrée de Lajonc	Km 116,5
MG 12	COTE DE LA LAITERIE	VO	Sortie de Brigueil-le-Chantre	Km 121,5
MG 13	COTE DE CHAMBORD	D727	Entre Saint-Léomer et La Trimouille	Km 144,5
MG 14	COTE DE CHAMBORD	D727	Entre Saint-Léomer et La Trimouille	Km 160,5

RÈGLEMENT DU CHALLENGE DES RUSHS



1 – Les endroits qui compteront pour le Challenge des rushs seront matérialisés par des panneaux ainsi qu’au sol :

RUSH (pancarte publicitaire à l’endroit du Sprint)

5 points au premier
3 points au deuxième
1 point au troisième

En cas d’ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de place(s) de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}.
Le cas échéant de la meilleure place obtenue lors du dernier sprint disputé.

2 – Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 22 rushs sélectionnés.

3 – Le lauréat devra terminer l’épreuve.

RUSH 1	ANTIGNY	D11	Entrée d’Antigny	Km 4
RUSH 2	SAINT-GERMAIN	D5	Entrée de Saint-Germain	Km 8,5
RUSH 3	NALLIERS	D11	Route de Saint-Savin	Km 15
RUSH 4	SAINT-SAVIN	Centre-Bourg	Place de la Libération	Km 19,2
RUSH 5	ANTIGNY	D11	Entrée d’Antigny	Km 22
RUSH 6	SAINT-GERMAIN	D5	Entrée de Saint-Germain	Km 26,5
RUSH 7	NALLIERS	D11	Route de Saint-Savin	Km 33
RUSH 8	SAINT-SAVIN	Centre-Bourg	Place de la Libération	Km 37,2
RUSH 9	ANTIGNY	D11	Entrée d’Antigny	Km 40
RUSH 10	JOUHET	D5	Route de Montmorillon	Km 47,2
RUSH 11	MONTMORILLON	Centre-Bourg	Route des Clavières	Km 53
RUSH 12	HAIMS	D118	Entrée d’Haims	Km 62
RUSH 13	VILLEMORT	D119	Entrée de Villemort	Km 68
RUSH 14	LES HÉROLLES	D123	Avenue de la Barre	Km 108,5
RUSH 15	COULONGES	D124	Entrée de Coulonges	Km 113
RUSH 16	LA TRIMOUILLE	Ligne	1 ^{er} passage devant podium	Km 130,4
RUSH 17	JOURNET	D121	Entrée de Journet	Km 137
RUSH 18	SAINT-LÉOMER	D33	Entrée de Saint-Léomer	Km 140,8
RUSH 19	LA TRIMOUILLE	Ligne	2 ^e passage devant podium	Km 146,4
RUSH 20	JOURNET	D121	Entrée de Journet	Km 153
RUSH 21	SAINT-LÉOMER	D33	Entrée de Saint-Léomer	Km 156,5
RUSH 22	LA TRIMOUILLE	Ligne	3 ^e passage devant podium	Km 162,4

CHALLENGE D'OR 2016

3 jours de courses entre la Vienne et l'Indre

10^{ème} ÉTOILE D'OR
LA BUSSIÈRE - LUREUIL
Samedi 16 Juillet / 196,5 km

4^{ème} ENTRE BRENNE ET MONTMORILLONNAIS
MAISON DU PARC DE LA BRENNÉ - CIVAUX
Dimanche 17 Juillet / 185,3 km

14^{ème} SOVENIR « ROUSSE - PERRIN »
SAINT-SAVIN - LA TRIMOUILLE
Lundi 18 Juillet / 178,4 km

